

Bulletin municipal n°18 - Janvier 2004



Chanson sur Briay

- ① Briay est réputé pour ses poissons pêchés
Sa cruite est bien bonne à manger
Tous le pont vivent des goujons
Les pêcheurs sifflent des chansons.

Refrain

Briay est bien charmant
Vous y rencontrez pleins d'enfants
L'école est formidable.
Chanter c'est agréable.

- ② La campagne n'est pas polluée, on peut
Le balader en toute tranquillité.
Prenez des grands paniers
Pour récolter des bolets des cèpes des roses des pé
Attention ce n'est pas fini écoutez la suite.

- ③ En été, on peut se baigner
Dans la rivière toute enchantée
Et faire du canoë
Sans s'épuiser

- ④ Le camping c'est super
On y vit au plein air
Venez avec nous, pour faire les fous!

Paroles = Classe de CM1/CM2
Musique = Emilie Piet

Le mot du maire

Nous voilà déjà rendus à l'aube de l'année 2004 et comme chaque année, il m'appartient de vous informer des principaux travaux à venir :

- Réfection des façades de la mairie, des salles de réunions et de la salle des fêtes,
- Création de l'aire de jeux des Carronnières,
- Réhabilitation du lavoir du village,
- Création d'un parking face au camping côté stade afin d'interdire la circulation des véhicules à moteur sur le chemin qui conduit sous les roches,
- Création d'un terrain de pétanque à proximité des jeux de boules,
- Etablissement de l'Avant Projet Sommaire pour l'aménagement de la R.D. 984 dans la traversée du village,
- Remplacement des branchements en plomb, rue de la Rivière,
- Les procédures de révision du Plan Local d'Urbanisme et de la construction de la nouvelle station du village viennent d'être engagées et devraient aboutir dans le courant du 2^{ème} semestre 2004,
- La réhabilitation et l'élargissement du pont vont permettre l'extension du réseau d'eau jusqu'au stade Henri Estève.

Des projets, il y en a d'autres, c'est d'ailleurs le propre d'un Conseil Municipal que d'avoir toujours à anticiper que ce soit budgétairement ou en matière d'investissement.

Depuis la loi de décentralisation, les élus sont confrontés à des responsabilités nouvelles. La plupart du temps, nous nous heurtons à des circuits d'instruction interminables, procédures souvent complexes et opaques qui retardent les débuts de travaux.

Je voudrais remercier les adjoints, les conseillers qui m'apportent par leur travail dans les différentes commissions les éléments d'appréciation indispensables pour prendre la bonne décision qui doit toujours aller dans le sens de l'intérêt général, remercier également l'ensemble des personnels communaux, secrétaires, agent spécialisé des écoles maternelles, agent d'animation, employés de voirie et d'entretien qui assurent avec compétence de nombreuses tâches parfois ingrates tout au long de l'année pour le bien-être des Priaisiens.

Je voudrais saluer le travail des Associations qui oeuvrent sans ménager leur temps et leurs peines pour l'animation du village et en particulier les quelques bénévoles du fleurissement ; ils ont réussi, cette année encore, à nous maintenir dans la catégorie des villages classés "2 fleurs" et aimeraient voir arriver des renforts pour la prochaine saison afin de poursuivre leur mission d'embellissement de notre cité.

Je souhaite à toutes et à tous que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur.

Jaqui Rey

*"Toutes les bonnes maximes sont dans le monde.
On ne manque qu'à les appliquer"*

Pascal

Sommaire

Le mot du Maire	1
Sommaire	2
Renseignements utiles	3
Faites confiance à votre commerçant point vert	3
Budget communal	4
Budget assainissement	5
Vie communale	6
Etat civil	7
Mutuelle des Bords de l'Ain	8
ADMR	8
CAF de l'Ain	8
ADAPA	8
Commerces, Artisanat & Industries	9
Calendrier des Fêtes 2004	10
Infos municipales	11
Comment obtenir ?	12
Combien de temps faut-il les garder ?	12
La déchetterie "Les Grémodières"	13
Le tri sélectif	13
Rappel au civisme	14
Réglementation contre les bruits de voisinage	14
Noëlle Deloy	15
Amicale des Retraités de Priay	15
Quelques réalisations parmi d'autres	16
Priaysien à l'honneur	16
Atout Cœur	16
Comité des Fêtes et du Fleurissement	17
Bibliothèque	18
Don du Sang	18
Titi Rock Minet	18
La Chorale Folyphonie	19
Amicale Boules de Priay	19
Un peu d'histoire	20
Le Cercle de la Maria	20
La Gaule Priaysienne	21
Football Club de Priay	22
Cantine scolaire	22
Yoga	23
Une école de qualité	24
Foyer rural des Rives de l'Ain	25
Amicale Chasse	25
Judo Club de Villette sur Ain	25
Compagnie des Sapeurs-Pompiers	26
A la Paroisse	27
Curieux de nature	27
A.I.P.	28
Marché de Noël 2003	28
Une histoire de pont... celle du Pont de Priay	29
Amicale des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre	30

Renseignements utiles

➔ MAIRIE

Permanences mardi, jeudi et samedi de 8h30 à 11h30

➔ GENDARMERIE

Pont-d'Ain..... 17 ou 04 74 39 10 55

➔ SANTE

- Samu 15
- Centre anti-poisons Lyon 04 72 11 69 11
- Médecin : Dr Jean-Hervé Meyer 04 74 35 66 43
- Pharmacie : Alain BEL 04 74 35 60 19
- Kinésithérapeute : Bruno Robert 04 74 35 47 25
- Infirmière : Christine Bricaud..... 04 74 35 61 97
Chemin des Sablons, Bellegarde
- Infirmière : Corinne De Sa 06 72 92 95 30
Rue de la Blanchère..... 04 74 39 20 63
- SOS Ambulances 04 74 39 09 09
- Hôpital Fleyriat à Viriat 04 74 45 46 47
- Clinique Mutualiste d'Ambérieu-en-Bugey 04 74 38 95 95
- Assistante Sociale de Pont-d'Ain 04 74 39 07 21
(Permanence à Priay le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h à 12h)
- Mutuelle des Bords de l'Ain
Correspondante : Michèle Collombin..... 04 74 35 66 56

➔ **POMPIERS** 18

➔ **PREFECTURE** Bourg-en-Bresse 04 74 32 30 00

➔ ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE-ACCUEIL

Priay..... 04 74 35 40 00

➔ **COLLEGE** Pont-d'Ain.....Tél 04 74 39 08 21

.....fax 04 74 39 10 77

➔ **POSTE** Priay..... 04 74 35 60 41
(Heures d'ouverture du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30 – Samedi 9h à 12 h)

➔ FISCALITE

- Centre des impôts Bourg-Sud
Place de la Grenouillère..... 04 74 45 86 00
- Perception à Pont d'Ain 04 74 39 04 75
(Tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
sauf le vendredi après-midi et le samedi matin)

➔ **E.D.F.** Ambérieu-en-Bugey 08 01 44 04 40
Dépannage 08 10 33 30 01

➔ **S.D.E.I.** Béligneux..... 0 810 396 396
Urgences 0 810 796 796

➔ **S.N.C.F.** Ambérieu-en-Bugey 08 92 35 35 35

➔ DIRECTION DE L'EQUIPEMENT

Bourg-en-Bresse 04 74 45 62 37

➔ **PAROISSE** Pont d'Ain..... 04 74 39 03 65

➔ PRESSE

"Le Progrès" Mme Colette Fuvet..... 04 74 35 40 07

"La Voix de l'Ain" Mr Marcel Fuvet 04 74 35 40 07

➔ POINT VERT "La Truite à l'Ombre"

Grande Rue de la Côtière 04 74 35 62 70

➔ BIBLIOTHEQUE

Permanence chaque mardi de 16h30 à 18h et
chaque vendredi de 16h30 à 18h

Faites confiance à votre commerçant point vert, il se charge de tout

Pour déposer un chèque

Vous notez votre numéro de compte et vous signez au dos de votre chèque. Vous remplissez le bordereau de remise prévu à cet effet. Vous insérez le tout dans une enveloppe que vous remettez à votre commerçant **point vert**.

Pour retirer de l'argent

A l'aide de votre chéquier ou de votre carte bancaire*, vous pouvez disposer de 20 à 100€ par jour. Votre commerçant **point vert** vous remet immédiatement la somme que vous souhaitez !

*Si votre commerçant est équipé d'un terminal de paiement par carte bancaire.

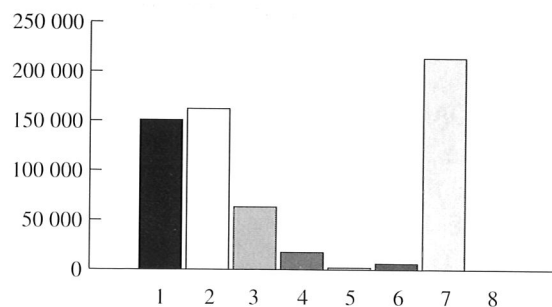
Bien sûr, votre commerçant **point vert** ne détient absolument aucune information sur la situation de votre compte.

Pour bénéficier en toute tranquillité des services **point vert**,
renseignez-vous sur les jours et horaires d'ouverture de votre commerçant.

Budget communal

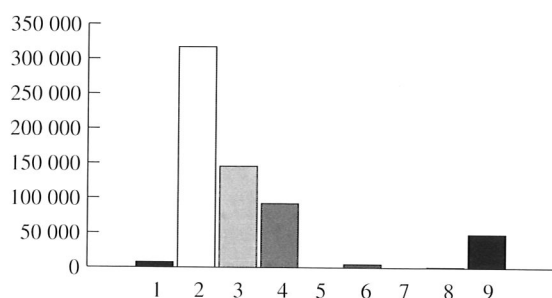
Dépenses de fonctionnement

1 - Charges à caractère général	150 800€
2 - Charges de personnel	162 300€
3 - Autres charges de gestion courante	63 149€
4 - Charges financières	17 400€
5 - Charges exceptionnelles	2 041€
6 - Dépenses imprévues	6 097€
7 - Virement à la section d'investissement	213 550€
8 - Atténuation de produits	100€
TOTAL	615 437€



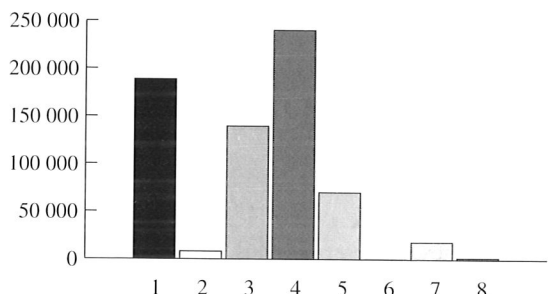
Recettes de fonctionnement

1 - Vente de produits	7 300€
2 - Impôts et taxes	317 130€
3 - Dotations, subventions, participations	145 410€
4 - Autres produits de gestion courante	92 000€
5 - Produits financiers	10€
6 - Produits exceptionnels	4 837€
7 - Transfert de charges	/
8 - Atténuation de charges	750€
9 - Excédent de fonctionnement reporté	48 000€
TOTAL	615 437€



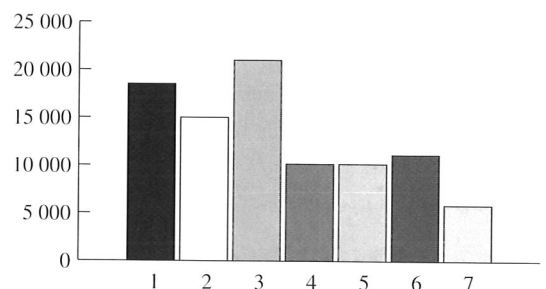
Dépenses d'investissement

1 - Déficit d'investissement reporté	188 570€
2 - Immobilisations incorporelles	8 000€
3 - Immobilisation corporelles	139 400€
4 - Immobilisations en cours	240 140€
5 - Emprunts et dettes assimilées	70 000€
6 - Mise à disposition terrain	92€
7 - Dépenses imprévues	18 075€
8 - Diff. sur réalisation d'immobilisations	1 687€
TOTAL	665 964€



Recettes d'investissement

1 - Excédent d'investissement reporté	168 235€
2 - Dotations, fonds et réserves	19 200€
3 - Emprunt	182 000€
4 - Subventions d'équipement	81 050€
5 - Virement de la section de fonctionnement	213 550€
6 - Mise à disposition terrain	92€
7 - Immobilisations corporelles	1 837€
TOTAL	665 964€



Dépenses balance générale

Dépenses d'investissement (A)	665 964€
Dépenses de fonctionnement (B)	615 437€
Prélèvements sur recettes de fonctionnement (C)	213 550€
Dépenses de fonctionnement propres (B-C=D)	401 887€
TOTAL (A+D)	1 067 851€

Recettes balance générale

Recettes de fonctionnement (E)	615 437€
Recettes d'investissement (F)	665 964€
Prélèvements sur recettes de fonctionnement (G)	213 550€
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	452 414€
TOTAL (E+H)	1 067 851€

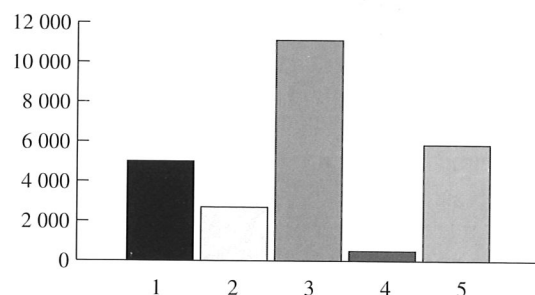
Taxes locales

	Bases	Taux du Conseil	Variation taux	Produit	Variation du produit (N-1)
Taxe d'habitation	1 083 000€	7,10 %	4,41 %	76 893€	8,00 %
Taxe foncière propriétés bâties	734 400€	9,40 %	4,44 %	69 034€	8,06 %
Taxe foncière propriétés non bâties	39 600€	40,08 %	0 %	15 872€	7,61 %
TOTAL	1 857 000€			161 799€	7,99 %

Budget assainissement

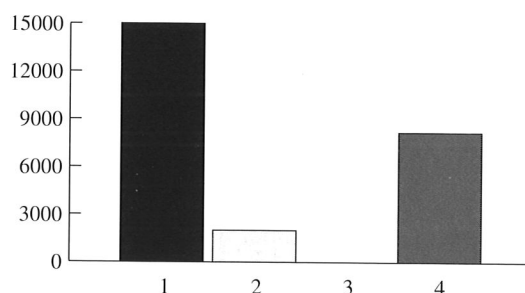
Dépenses de fonctionnement

1 - Achats, autres charges externes	5 000€
2 - Charges financières	2 700€
3 - Dotations aux amortissements et provisions	11 117€
4 - Dépenses imprévues	500€
5 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	5 854€
TOTAL	25 171€



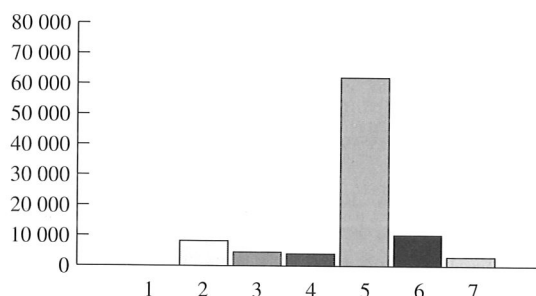
Recettes d'exploitation

1 - Ventes de produits, prestations de services	15 000€
2 - Subventions d'exploitation	2 000€
3 - Autres produits de gestion courante	/
4 - Produits exceptionnels	8 171€
TOTAL	25 171€



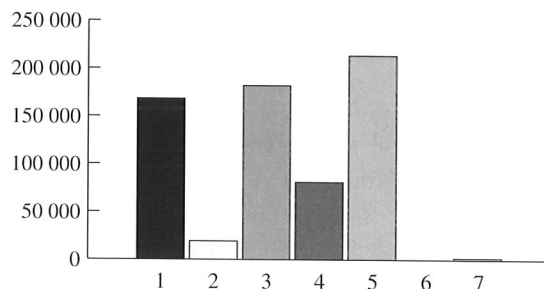
Dépenses d'investissement

1 - Déficit antérieur reporté	/
2 - Subventions d'investissement	8 171€
3 - Emprunts et dettes assimilées	4 500€
4 - Immobilisations corporelles	4 000€
5 - Immobilisations en cours	62 000€
6 - Autres immobilisations financières	10 160€
7 - Dépenses imprévues	2 960€
TOTAL	91 791€



Recettes d'investissement

1 - Excédent antérieur reporté	18 500€
2 - Apports, dotations et réserves	15 000€
3 - Subventions d'investissement	21 000€
4 - Immobilisations en cours	10 160€
5 - Autres immobilisations financières	10 160€
6 - Amortissements des immobilisations	11 117€
7 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	5 854€
TOTAL	91 791€



Dépenses balance générale

Dépenses d'investissement (A)	91 791€
Dépenses d'exploitation (B)	25 171€
Prélèvements sur recettes d'exploitation (C)	5 854€
Dépenses d'exploitation propres (B-C=D)	19 317€
TOTAL (A+D)	111 108€

Recettes balance générale

Recettes d'exploitation (E)	25 171€
Recettes d'investissement (F)	91 791€
Prélèvements sur recettes d'exploitation (G)	5 854€
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	85 937€
TOTAL (E+H)	111 108€

Vie communale

Le 22 mars 2002, la Commune de PRIAY avait de sa propre initiative, organisé un "Nettoyage de Printemps" des berges de la rivière et des Brotteaux.

Le 12 avril 2003, cette opération fut reconduite, mais sous la tutelle du SIVU du Bassin Versant de la Basse Vallée de l'Ain (BVBVA) dans le cadre du programme Life Nature.

Cette opération, coordonnée par Mme Catherine Petit, responsable du programme, s'est déroulée tout au long de la rivière d'Ain, de Neuville sur Ain à Port-Galland.

M. Berrier et Mme Blanchet avaient assisté à des réunions à Chazey sur Ain pour mettre en place cette opération, avec les autres communes concernées.

Rendez-vous avait été pris le jour "J" : samedi matin 12 avril à 8 heures 30, aux abords des différents ponts qui traversent l'Ain sur le parcours concerné.

Gants, sacs poubelles, fournis par le SIVU, cartes délimitant les secteurs, ont été distribués aux participants. Des bennes pour collecter les détritux, avaient été posées la veille, dans chaque commune.

Pour Priay, elle avait été mise vers l'ancienne décharge.

Le camion de la commune et un autre, prêté gracieusement par Bernard Paquelet, assuraient les rotations.

A Priay, de nombreux bénévoles se sont présentés. On a pu noter et apprécier la présence des élèves des 3 classes primaires de l'école de notre commune, encadrés par leurs enseignants et de nombreux parents.

Monsieur le Maire, les Adjoints, le Conseil Municipal dans sa quasi totalité, des représentants de la Fédération de Chasse, de la Pêche, du canoë-kayak, des randonneurs de Priay et d'ailleurs, des associations de pêche, de chasse, des boules, du foot, des retraités, des pompiers, etc... des citoyens de Priay et d'ailleurs, jeunes et moins jeunes, ont participé activement à cette action.

Monsieur Gilles Piralla, président du SIVU, Maire d'Ambérieu-en-Bugey, Mme Catherine Petit du SIVU, responsable du programme, nous ont honorés de leur présence.

A partir de 11 heures 30, à la Salle des Fêtes de Priay, le verre de l'amitié et un casse-croûte, financés par le programme Life Nature, ont reconforté les participants que nous remercions vivement pour leur présence active.

Des tonnes de détritux, très variés, ont été collectées. On ne peut qu'être consterné par l'incivisme et le manque de respect de toutes ces personnes qui prennent nos (leurs) Brotteaux et les berges de notre (leur) rivière pour des décharges.

Si l'on ne réagit pas très vite, que deviendra notre (votre) environnement ? que laisserons-nous, que laisserez-vous à nos (vos) enfants ?

On a dit que cette opération avait été un succès. Peut-on véritablement parler de succès quand il s'agit de collecter des détritux laissés par des irresponsables ?



Je crois que l'on ne pourra véritablement parler de succès que lorsque chacun de nous prendra conscience de ses responsabilités et que lorsque cette journée n'aura plus de raisons d'être.

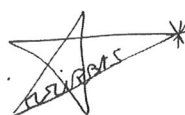
Peut-être est-ce être trop optimiste, trop confiant en la nature humaine et pourtant... que la nature est belle ! que notre terre est belle !...

Alors, réfléchissons, réfléchissez.... et quand nous aurons, quand vous aurez l'envie de laisser sur place nos (vos) restes de pique-nique, suspendons, suspendez notre (votre) geste et allons, allez déposer les déchets dans les poubelles et les divers conteneurs prévus pour les recevoir.

D'avance merci

Nettoyages des bords de l'Ain

Le Samedi 12 avril nous sommes allés ramasser les déchets au bord de la rivière d'Ain pour faire du bien à la nature. Nous avons trouvé un moteur, des batteries de voiture, des morceaux de voitures... Nous avons trouvé beaucoup de déchets. Des seringues, des chaussures, du verre, du papier, du carton, c'était vraiment pas génial pour la nature. Il faudrait renouveler l'opération tous les quinze jours car dans deux jours, elle sera sale comme avant. C'était un peu dangereux pour les seringues et le verre mais il y avait des adultes autour et avec nous. Samedi après-midi, je suis allée me promener en forêt: j'ai vu plein de déchets alors j'ai fait comme le matin: je suis retournée à la voiture, j'ai pris des gants et un sac et je suis allée les ramasser.

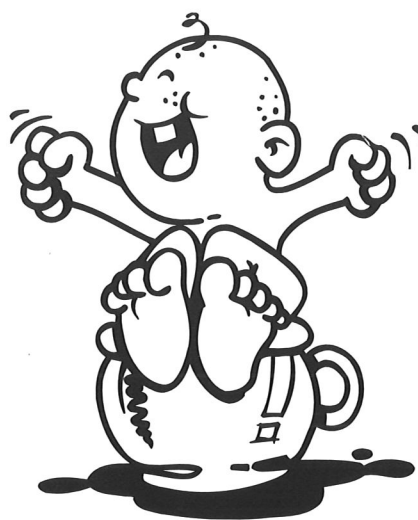


Élève de CM1

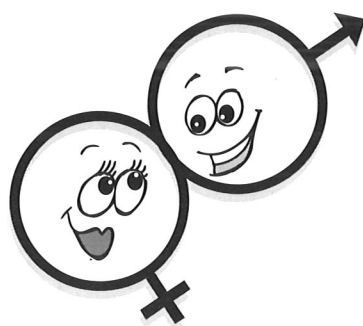
Etat civil

Naissances

- Lilian, Pierrick Patalano, 1^{er} janvier 2003
- Jona Chloé Gaudet, 28 janvier 2003
- Clara Mireille Sylvie Cuny, 30 janvier 2003
- Damien Bruno Zurcher, 9 février 2003
- Anaïs Pommerel, 4 mars 2003
- Bilal Kilani Adhri, 29 avril 2003
- Valentine Aude Julia Mathieu, 3 juin 2003
- Mélissa Santana Emmanuel, 24 août 2003
- Kimberly Aline Descher, 31 août 2003
- Camille Simao, 5 septembre 2003
- Métin Murat, 13 septembre 2003
- Sven Payet, 20 octobre 2003
- Mikael Jacques René Schont, 23 novembre 2003
- Lauriane Philidet, 4 décembre 2003



N.B. : Certaines naissances ne figurent pas faute d'avoir reçu les notifications officielles.



Mariages

- Benjamin, Nicolas Grandjean et Aminata Françoise Ndao, 28 juin 2003
- Denis François Colombel et Véronique Chavanel, 9 août 2003

DECES

- Jean Robert LACROIX, 4 janvier 2003
- Jacques Georges SUBTIL, 13 janvier 2003
- Jeanine CHERPAZ Veuve CHATELET, 17 mars 2003
- Anne Augustine ESCOFFIER Veuve DUMORAND, 2 avril 2003
- Marcel Edmond PAUPERT, 24 mai 2003
- Ernest Amédé DUVERGER, 12 juin 2003
- André Georges ALLEGRE, 30 juin 2003
- Noëlle France Emma PERRAUD Epouse DELOY, 8 septembre 2003
- Henriette Claudine GREVAUX Epouse MILLIET, 13 septembre 2003
- Maurice GENOUD, 27 novembre 2003
- Gabrielle Berthe ROUX Veuve LUVINI, 22 décembre 2003

MUTUELLE DES BORDS DE L'AIN



- Complémentaire Santé
- Epargne - Retraite • Prévoyance

A Priay, Michèle Collombin
Les Grands Quarts
Tél. 04 74 35 66 56

ADMR

L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE

L'Association ADMR du secteur de Ceyzériat est une association de bénévoles et de personnes aidées.

➔ Ses buts sont précis :

Favoriser un maintien à domicile de qualité.

Faire reconnaître par la collectivité les besoins :

- des familles,
- des malades,
- des handicapés,
- des personnes âgées

vivant en milieu rural comme en ville.

Chaque cas est particulier, aucun n'est insoluble.

L'ADMR conseil et trouve pour chacun la solution la mieux adaptée.

L'ADMR se charge de toutes les formalités administratives (déclarations auprès des caisses et de l'URSSAF, fiches de payes, gestion du personnel, remplacement et formation).

Les frais que vous engagez pour vous faire aider à domicile sont déductibles des revenus imposables sous certaines conditions.

L'ADMR assure aussi :

- ➔ Un service de repas chaud à domicile les jours ouvrés pour 9,15€ par repas
- ➔ Un service de téléassistance plus souple que les téléalarmes courantes pour 36,44€ par mois

L'ADMR a besoin de bénévoles pour rencontrer les personnes aidées, organiser, gérer, animer.
Rejoignez-nous !

Association ADMR du secteur de Ceyzériat
Service aux familles, service aux personnes âgées,
Téléassistance, Repas chaud à domicile,
Aide aux particuliers employeurs

Nouvelle adresse pour mieux vous servir :

24, rue Joseph Bernier
01250 Ceyzériat

Permanence les lundi, mardi,
mercredi & vendredi de 14 à 16 h

Tél. 04 74 25 04 38
www.admr.org



Des informations sur vos droits accessibles en permanence

Dans l'objectif de renforcer l'information des familles sur les Prestations Familiales et les différentes aides d'Action Sociale, la CAF de l'Ain met à votre disposition **deux services accessibles en permanence** permettant d'obtenir des informations générales mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers allocataires.

Téléphone 0 820 25 01 10 (0,118€ TTC par mn)

- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
- pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement du courrier, demande d'une attestation de paiement).
- du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h sauf mardi matin
- pour contacter le technicien conseil assurant le traitement de votre dossier, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

Internet www.ain.caf.fr

- Pour connaître les conditions d'attribution des Prestations Familiales et des aides d'Action Sociale
- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir du numéro allocataire et du code confidentiel communiqués par votre CAF.



L'aide à domicile pour tous

Depuis 1959, l'ADAPA propose à toutes personnes momentanément en difficulté des services d'aide à la vie quotidienne.
Plus de **800 professionnels** s'efforcent de vous faciliter la vie au quotidien sur l'ensemble du département.

Selon votre lieu de résidence, nous vous proposons :

- > Service d'aide à domicile
- > Service de soins à domicile
- > Service de portage de repas
- > Service d'auxiliaire de vie pour personnes handicapées
- > Service mandataire d'employées de maison
- > Service de petits travaux (bricolage, jardinage...)

En collaboration avec différents partenaires :

- > Accueil familial pour personnes âgées
- > Accompagnement de fin de vie
- > Aide aux familles

- Agrément qualité
- Dégrèvement d'impôts
- Conventions avec les caisses de retraite et le Conseil général pour l'Allocation personnalisée d'autonomie.

Le responsable vous reçoit sur rendez-vous ou se déplace à votre domicile. N'hésitez pas à la contacter.

Martine LARRE

Résidence La Fruitière - 01450 PONCIN
Téléphone : 04 74 37 27 67 - Télécopie : 04 74 37 21 60

Permanences :

- au bureau, le mardi de 8h15 à 10h15
- Jujurieux, Mairie, le jeudi de 8h à 10h, tél. 04 74 36 82 66
- Pont d'Ain, Mairie, le mardi de 10h30 à 12h, tél. 04 74 39 18 69

10, rue Pavé-d'Amour - B.P. 159 - 01004 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 45 51 70 - Fax 04 74 45 51 79 - E-mail : adapa@adapa01.com
ASSOCIATION LOI DE 1901 DÉCLARÉE EN JUILLET 1959. AGRÉÉE EMPLOIS FAMILIAUX - ADHÉRENTE UNASSAD



Commerces, Artisanat & Industries

ALIMENTATION

- Supérette Vival : Cécile Beaud, Grande Rue de la Côtère 04 74 35 40 64
- Boucherie-Charcuterie-Traiteur : Denis Beaud, Grande Rue de la Côtère 04 74 35 63 63
- Boulangerie-Pâtisserie : Richard Stohr, Grande Rue de la Côtère 04 74 35 61 07

CAFE RESTAURANT

- Bar Restaurant "Le Bistrot", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 49 76
- Bar tabac "La Truite à l'Ombre", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 62 70
- Restaurant "La Mère Bourgeois", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 61 81
- Restaurant "Pourquoi Pas", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 60 55

DIVERS

- Presse : "La Truite à l'Ombre", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 62 70
- Articles pêche et Chasse : "Au Thymallus" Gérald Garcia, Place Laurent Ferrand 04 74 35 40 06
- Sarl HA Desoss, Grande Rue de la Côtère 04 74 35 47 70
..... Fax 04 74 35 48 32
- Fabrication matériel de pêche : Marryat France SA, Impasse Ste Barbe..... Tél. 04 74 35 40 55 / Fax 04 74 35 40 61
- Coiffure mixte : Salon Isabelle, Place Laurent Ferrand 04 74 35 63 84
- Matières plastiques : SARL M.C.F, Les Carronnières 04 74 39 22 10
..... Fax 04 74 39 09 41
- Priay Paysages et Ramonages : Jouannin et Associés, Les Carronnières 04 74 39 07 03
..... Fax 04 74 39 01 81
- Camping "L'Escapade" Route du Pont 04 74 35 44 08
- Dessinateur industriel : Gérard Soquet, Bellegarde 04 74 35 48 55
- Ebénisterie : Ain Bois 2000, Grande Rue de la Côtère 04 74 35 62 49
- Dépôt-Vente : Les halles de Priay (Thierry Meunier) Grande Rue de la Côtère 04 74 35 43 89
- Photographie Aérienne : Clic d'Aile, (Aridson Silva), Impasse Sainte-Barbe..... 04 74 35 65 20
- Carrières de Priay : Route de Château Gaillard 04 74 35 43 65
- Gîte Rural : Rémi Putelat, Montée de Bellegarde 04 37 61 10 09

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

- Plâtrerie-Peinture : Bruno Luvini, Chemin des Bâtisses, Les Carronnières 04 74 39 24 63
- Chauffage-Plomberie : François Charmetant, La Garnière 04 74 35 45 28
- Electricité générale : Christophe Canale, Chemin du Mas Falcon, Les Carronnières 04 74 39 18 47
- Nettoyage cuve à fioul-Electricité Générale SARL Jacquiod, Les Commandières 04 74 35 67 43
- Travaux publics : - Entreprise Ray, Grande Rue de la Côtère..... Tél-fax 04 74 35 40 56
- Jean-Louis Riberet, Bellegarde 04 74 35 66 42

INDUSTRIE PLASTIQUE

- S.A. Styl'Monde Rue des Champagnes 04 74 35 66 25
..... Fax 04 74 35 47 17

MECANICIENS -GARAGISTES

- Franck Favier, Grande Rue de la Côtère 04 74 35 65 19
- Daniel Guillermin, Agent Peugeot, Grande Rue de la Côtère 04 74 35 65 48

PROFESSIONS MEDICALES ET LIBERALES

- Médecine générale : Dr Jean-Hervé Meyer, Grande Rue de la Côtère 04 74 35 66 43
- Masseur-kinésithérapeute : Bruno Robert, Grande Rue de la Côtère 04 74 35 47 25
- Pharmacie : Alain Bel, Grande Rue de la Côtère 04 74 35 60 19
- Infirmière : Christine Bricaud, Chemin des Sablons, Bellegarde 04 74 35 61 97
- Infirmière : Corinne De Sa, La Blanchère..... Port 06 72 92 95 30 / 04 74 39 20 63
- Office notarial : SCP Bouvard, Notaires associés, Grande Rue de la Côtère 04 74 35 60 33
..... Fax 04 74 35 62 05



Calendrier des Fêtes 2004

JANVIER

- Samedi 3 Cérémonie des vœux de la Municipalité
- Dimanche 11 Quine-loto
Comité des Fêtes et du Fleurissement
- Dimanche 18 Cross entraînement départemental, hameau de Bellegarde, *Sapeurs Pompiers*
- Samedi 31 Animation, *Sou des Ecoles*

FEVRIER

- Samedi 14 Belote coincée de la Saint Valentin
Gaule Priaysienne

MARS

- Samedi 6 Ouverture pêche, Plan d'eau communal,
Gaule Priaysienne
- Dimanche 7 Banquet de l'*Amicale des Retraités*
- Samedi 13 Vente de boudin, *Amicale Chasse*
- Samedi 13 Soirée dansante, *Sou des Ecoles*
- Dimanche 21 Repas de l'*Amicale Chasse*

AVRIL

- Samedi 18 Concours de pêche à l'américaine
Gaule Priaysienne
- Samedi 24 Repas dansant, *Football Club de Priay*

MAI

- Samedi 1^{er} Bal des Années 60, *Titi Rock Minet*
- Samedi 8 Cérémonie commémorative de l'armistice 1945
- Jeudi 20 Safari Truites, *Gaule Priaysienne*
- Samedi 22 Tournoi Inter-Quartiers
Football Club de Priay
- Samedi 22 Concours de Boules - Coupe Marcel Deloy,
Amicale Boules



JUIN

- Samedi 5 Vente de fleurs pour la Fête des Mères
Sou des Ecoles
- Samedi 5 Repas partagé, *Cantine Scolaire*
- Dimanche 6 Tournoi Senior à 11, *Football Club Priay*
- Samedi 12 Concert, *Folyphonie*
- Dimanche 13 Farfouille, Villette sur Ain
Foyer Rural des Rives de l'Ain
- Samedi 19 Fête de la Musique, Bellegarde
Comité des Fêtes
- Dimanche 20 Farfouille à Bellegarde, *Comité des Fêtes et du Fleurissement*
- Vendredi 25 Paëlla, *Sou des Ecoles*

JUILLET

- Samedi 3 Fête d'été, *Cercle de la Maria*
- Samedi 3 Concours de Boules, Coupe René Gandillet
Amicale Boules
- Dimanche 11 Vente de galettes à la crème
Sapeurs Pompiers
- Mardi 13 Fête du 14 juillet
Comité des Fêtes et du Fleurissement
- Mercredi 14 Vin d'honneur
- Dimanche 18 Course dans la boue, *A.I.P.*
- Samedi 24 Concours de pétanque
Camping de l'Escapade

AOÛT

- Samedi 7 Concours de Boules, Coupe Jaqui Rey,
Amicale Boules
- Vendredi 15 Vogue ?
- Samedi 28 7^{ème} Rassemblement de *Bulet*

SEPTEMBRE

- Samedi 4 But d'Honneur, *Amicale Boules*
- Samedi 4 } Marathon de pêche, *Gaule Priaysienne*
- Dimanche 5 }
- Dimanche 5 Vente de galettes, oignons et fromage,
Jeunes Sapeurs Pompiers
- Samedi 25 Tournoi tarot, qualificatif de l'Ain
Cercle de la Maria ?

OCTOBRE

- Samedi 2 Tournoi tarot, qualificatif de l'Ain
Cercle de la Maria ?

NOVEMBRE

- Jeudi 11 Cérémonie Commémorative de l'Armistice 1918
- Samedi 20 Soirée dansante, *Sou des Ecoles*

DECEMBRE

- Samedi 4 Marché de Noël, Jeu des vitrines, *A.I.P.*
- Mercredi 22 Dégustation
Vente d'Huîtres
Sou des Ecoles
- Vendredi 31 Réveillon, *Cercle de la Maria*



Infos municipales

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES (du 01/01/04 au 31/12/04)

Madame Gilberte CURT est chargée de gérer l'utilisation de la salle. Vous devez la contacter au 04 74 35 62 76 pour la location, la remise des clefs et du matériel.

Les tarifs sont les suivants :

1. Habitants de Priay et associations locales :

- Concours de belote	100,00€
- Repas d'associations sans but lucratif	115,00€
- Conférence	134,00€
- Conférence avec lunch	166,00€
- Bal	191,00€
- Repas d'associations à but lucratif	191,00€
- Repas de mariage et divers	191,00€

2. Associations des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

- Conférence	143,00€
- Conférence avec lunch	181,00€
- Chauffage par journée d'utilisation	33,00€

Un chèque de caution de 120€ sera demandé lors de la remise des clefs.

Le plan de Priay
est à votre disposition
à la mairie.

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus,
merci de le signaler au secrétariat
de mairie.

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

L'emplacement : 1,22€

DROITS DE BRANCHEMENTS A L'EGOUT

- Constructions ayant déjà un assainissement individuel et devant se raccorder suite à l'assainissement de leur secteur : 305€
- Nouvelles installations : 1 220€

CIMETIERE

- Concessions trentenaires : 61€ le m²
- Concessions cinquantenaires : 100€ le m²
- Concessions pour les casiers du colombarium
 - * 5 ans : 150€
 - * 10 ans : 250€
 - * 20 ans : 500€
 - * 30 ans : 750€
- Caveaux de 2 m² : 2 220€

Le brûlage à l'air libre de tout déchet est interdit

(article 84 du règlement sanitaire départemental)

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

- Du 1^{er} octobre au 31 mars : ramassage hebdomadaire le mardi matin.
- Du 1^{er} avril au 30 septembre : ramassage les mardis et samedis matins.

En cas d'urgence lors des heures de fermeture du cabinet du médecin généraliste



Maison médicale de garde

256, rue A.-Bérard - 01 AMBÉRIEU-EN-BUGEY

N° d'appel **04 74 38 53 70**

EN CAS D'URGENCE VITALE OU DE DÉTRESSE RESPIRATOIRE, COMPOSER LE 15

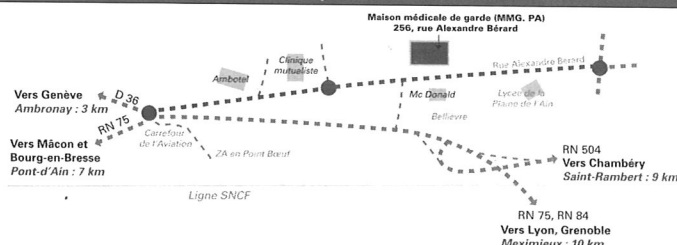
OUVERTE

Tous les jours de 18h à 24h

Les samedis de 12h à 24h

Les dimanches et jours fériés de 8h à 24h

Après minuit, en cas d'urgence médicale,
composer le **15**



Comment obtenir ?

Nature des pièces demandées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût Observations
Extrait de naissance	à la mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom date et lieu de naissance et filiation	Enveloppe timbrée pour envoi
Extrait de mariage	à la mairie du lieu du mariage	Indiquer nom, prénom et date du mariage	Enveloppe timbrée pour envoi
Casier judiciaire n° 3	Casier Judiciaire National 107 rue de Landreau 44079 Nantes Cedex	Indiquer nom, prénom date et lieu de naissance filiation	Enveloppe timbrée pour envoi
Carte Nationale d'Identité	à la mairie du domicile	Livret de famille, carte à renouveler, 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois	Gratuit, valable 10 ans
Passeport	à la mairie du domicile	Idem Carte Nationale d'identité	Timbre fiscal à 60€ pour les majeurs et 30€ pour les mineurs Valable 10 ans
Autorisation de sortie de territoire	à la mairie du domicile	Livret de famille Carte d'identité du mineur 1 justificatif du domicile	Gratuit
Duplicata du livret de famille	à la mairie du domicile	Élément composant le livret	Gratuit
Carte d'électeur	à la mairie du domicile	Carte Nationale d'identité et un justificatif du domicile	Gratuit Inscription à partir de 18 ans
Légalisation de signature	à la mairie du domicile	Signature à apposer devant le Maire ou la secrétaire	Gratuit
Information ou justificatif service national	à la mairie du domicile	Livret de famille 1 justificatif du domicile	Recensement à partir de 16 ans

Combien de temps faut-il les garder ?

- **30 ans** : Factures des constructeurs, des entrepreneurs (gros travaux). Honoraires d'architecte, de consultation et de plaidoirie d'avocat. Reconnaissance de dettes entre particuliers. Pièces justificatives de droits à pension alimentaire, à rente viagère, pièces de banque (pour les non-commerçants). Frais de séjour en hôpital.
- **10 ans** : Devis, contrats et factures d'artisans, factures des réparations et travaux faits par un commerçant. Relevés bancaires. Contrats et justificatifs de remboursements de crédits immobiliers (10 ans après la dernière échéance), honoraires d'agent immobilier. Relevés et justificatifs de paiement des charges de copropriété, procès-verbaux des assemblées générales.
- **5 ans** : Quittances de loyers et charges locatives, relevés de charges immobilières, baux de location (5 ans après le départ). Factures EDF-GDF. Justificatifs du paiement des salaires (employés de maison...), des arrérages des rentes viagères et des pensions alimentaires, des cotisations Assedic, des intérêts d'emprunt. Avis d'échéance et justificatifs de paiement des contrats d'assurance vie, de notes de frais des notaires à partir de la date des actes.

Notes de frais et salaires des avocats quand l'affaire n'est pas terminée.

- **3 ans** : Preuves de paiement des impôts et taxes, double de la déclaration de revenus. Quittance redevance télévision. Justificatifs de paiement des cotisations de sécurité sociale, de retraites (artisans et commerçants).
- **2 ans** : Factures d'eau, d'achats de marchandises, de primes d'assurances (autres que d'assurance vie). Bordereaux de prestations de sécurité sociale et familiales. Contrats de crédit à la consommation et justificatifs de remboursement (2 ans après la fin du remboursement). Notes de frais et salaires des avocats (affaires réglées). Actes de médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens.
- **1 an** : Factures de téléphone pour France Télécom (3 ans pour le fisc), de transporteur, de ramonage. Notes de frais et salaires des huissiers. Justificatifs du paiement du prix de pension des enfants.
- **6 mois** : Notes d'hôtels et de traiteurs, d'honoraires des professeurs pour les leçons particulières payables mensuellement (5 ans, si leçons données par trimestre ou par an).

IL NE FAUT JAMAIS JETER :

Livret de famille
Contrat de mariage
Jugement de divorce
Donations
Livret militaire
Certificats de travail
Bulletins de salaire
Allocations chômage
Titres de pensions civiles et militaires
Actes de propriété et actes notariés
Dossiers médicaux

La déchetterie «Les Grémodières»

01500 AMBERIEU-EN-BUGEY - CONTACT : 04 74 38 60 58

Heures d'ouverture

- Du 1^{er} avril au 30 septembre : du lundi au samedi de 8h à 12h – 13h30 à 19h
dimanche de 8h à 12h
- Du 1^{er} octobre au 31 mars : fermeture à 18h au lieu de 19h

Nature des déchets acceptés

Pour être acceptés à la déchetterie, les déchets apportés doivent être triés.

Les déchets acceptés à la déchetterie, sous réserve de l'évolution de la réglementation, seront composés des catégories suivantes :

a) Particuliers, artisans et commerçants :

- encombrants ménagers et déchets divers (moquettes, matelas, plastiques, etc...)
- déchets d'espaces verts (tontes, tailles feuilles)
- bois, palettes, tous les bois bruts non peints, non vernis (à l'exclusion des stratifiés et lamellés)
- cartons, papiers, journaux, magazines
- ferraille (machines à laver, sommiers métalliques, cadres des 2 roues, fonte, métaux, etc...)
- gravats (granits et résidus de démolition : briques, tuiles, plâtres, pierre et béton).

b) Particuliers uniquement :

- bouteilles, verres alimentaires
- déchets ménagers spéciaux (voir paragraphe ci-après)
- plaques d'amiante ciment
- huiles usagées, minérales et organiques
- batteries
- pneumatiques V.L. sans jante

Déchets ménagers spéciaux

Ne seront acceptés sur la déchetterie que les déchets provenant de la consommation des ménages. Ceux produits par les artisans, commerçants et industriels ne seront pas acceptés. Ils devront s'adresser à des collecteurs spécialisés.

Produits acceptés :

- peinture, vernis et solvants
- piles
- cosmétiques
- aérosols
- acides - bases
- produits phytosanitaires
- produits chimiques de laboratoire non identifiés

Conditionnement :

Ces produits ne pourront être réceptionnés en vrac. Ils devront être conditionnés dans la mesure du possible dans leur emballage d'origine, hermétiquement fermés.

Vous trouverez à la déchetterie d'Ambérieu un conteneur pour les produits amiantés des ménages. Comme pour l'ensemble des déchets domestiques, les apports sont limités à 1,5 m³.

NE SONT PAS ACCEPTEES LES ORDURES MENAGERES

Le tri sélectif

Emballages à recycler, pour eux la vie va commencer...



Un travail de spécialistes

Dans le cadre de la collecte sélective, les habitants effectuent un tri préalable pour séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas. Or, pour être recyclé dans de bonnes conditions, chacun de ces matériaux doit être séparé selon sa nature. Par ailleurs, il est important de vérifier la qualité du tri, car certaines erreurs peuvent empêcher le recyclage des matériaux. Ces opérations de tri et de contrôle sont effectuées dans le centre de tri par un personnel spécialisé.

Préparer le recyclage

La première étape est la pesée des véhicules à l'entrée du centre de tri. Ensuite, leur chargement est déversé sur le sol du hall de vidage. Un premier contrôle visuel a lieu, puis les matériaux sont poussés vers un tapis roulant. La phase suivante est manuelle. Des trieurs sont installés de part et d'autre du tapis. Chacun d'eux récupère un matériau précis (le carton, l'acier, l'alu, les briques, 2 sortes de plastique) et le dépose dans un bac spécifique. Une fois trié, chaque matériau est compacté et conditionné par famille sous forme de balles. Cela facilite leur manipulation et leur transport jusqu'aux industries du recyclage.

Que deviennent les déchets recyclables ?

Les barquettes prennent la route. L'aluminium des boîtes de conserve, barquettes, aérosols et boîtes boisson est, entre autres, recyclé dans la fabrication de pièces de voitures. Une bouteille qui se tricote ! Les bouteilles en plastique sont transformées en fibres synthétiques destinées au rembourrage des peluches ou en fil à tricoter : avec trois bouteilles on peut réaliser une écharpe, avec 27, un chandail. L'acier, recyclable à l'infini. L'acier des boîtes de conserve est à nouveau utilisé dans l'industrie sidérurgique. On peut, par exemple, le retrouver dans des pièces de moteur, des tôles, des boîtes de conserve... Le cycle des papiers et des cartons. Les papiers et cartons redeviennent de la pâte à papier qui donne à son tour de nouveaux papiers et cartons.

Rappel au civisme

PRENEZ SOIN DES TROTTOIRS !

Tout propriétaire est tenu de balayer et nettoyer le trottoir devant chez lui. L'hiver, il doit le déneiger et mettre du sel sur le verglas, faute de quoi sa responsabilité peut être mise en cause.

ELAGUEZ VOS HAIES

Les propriétaires sont tenus de procéder à l'égagement des haies et des arbres situés en bordure du domaine public dès que le développement de la végétation dépasse leur limite privative. Ces travaux sont exigés pour des raisons de sécurité, de visibilité et de maintenance du domaine public.

HALTE AUX DEJECTIONS CANINES !

Le ramassage des déjections canines par les propriétaires d'animaux est indispensable pour le respect des espaces collectifs.

POUR Y VOIR CLAIR !

Si vous constatez qu'une lampadaire ou une source lumineuse ne fonctionne pas, signalez-le en Mairie en précisant le lieu et les numéros inscrits sur le poteau. Toutefois, patience, pensez que le remplacement des lampes défectueuses, en raison du coup de déplacement d'une nacelle, ne peut s'effectuer que de manière groupée...



Réglementation contre les bruits de voisinage

(Extrait de l'arrêté préfectoral)

Article 2 : Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment ceux susceptibles de provenir

- de l'emploi d'appareils tels que postes récepteurs de radio, magnétophones et électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs.
- de réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la mise en route d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation.
- de l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice.

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30, et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 5 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

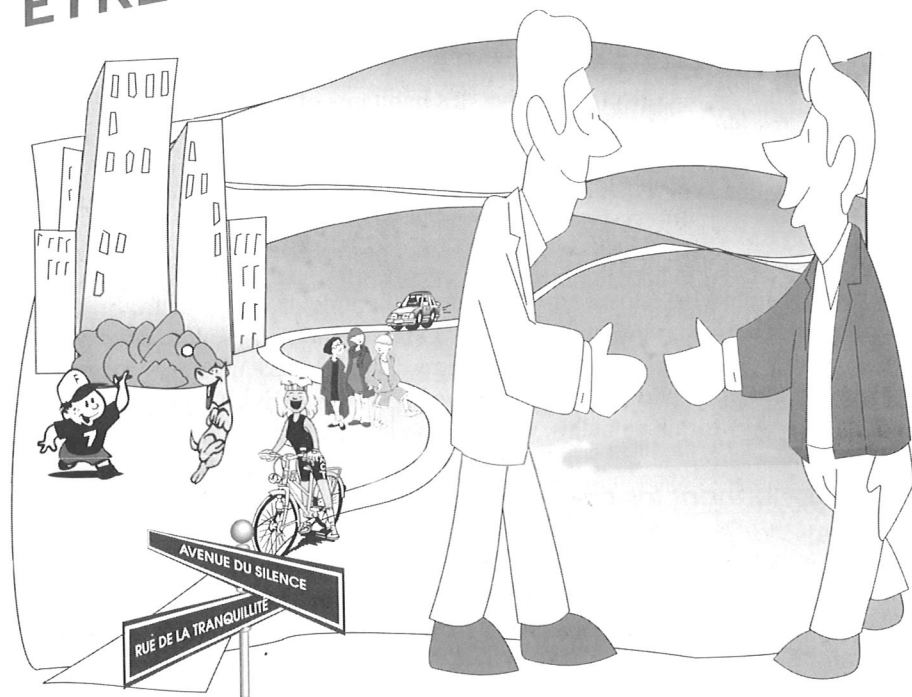
Le Préfet de l'Ain

Article 3 : Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Pendant la période diurne, en cas de gêne pour le voisinage dûment constatée, des précautions spécifiques ou des limitations d'horaires pourront être prescrites par le Maire ou par les services préfectoraux.

Article 4 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

ETRE CITOYEN FACE AU BRUIT





Noëlle Deloy nous a quittés le 8 septembre 2003. Elle s'est éteinte chez elle près de son mari. De nombreuses personnes étaient présentes lors de ses funérailles pour lui dire au revoir.

Noëlle Deloy est, et restera pour beaucoup, la maîtresse, "ma maîtresse" nom affectueux et respectueux que de Lapeyrouse à Priay en passant par Varambon, lui ont donné et lui donnent encore tous ses élèves.

Noëlle Deloy était une maîtresse chevronnée, attentive et chaleureuse. Son professionnalisme, son amour du métier, sa gentillesse, sa modestie et sa disponibilité étaient un exemple pour tous.

L'heure de la retraite sonnée, Noëlle Deloy s'est engagée tout naturellement dans la vie associative et elle a participé pleinement à la vie du village.

Fidèle aux réunions du Club des Retraités, chacun appréciait son sourire et son égalité d'humeur. Pour rien au monde, elle n'aurait manqué une sortie de l'Amicale où elle participait à créer une bonne ambiance.

Madame Deloy faisait partie de Priay, de notre vie. Elle était aimée de tous.

Pour tout ce qu'elle a apporté, pour tout ce qu'elle a représenté et représente encore, nous la remercions et nous ne l'oublierons pas.



Amicale des Retraités de Priay

Exister, développer, défendre.

C'est le titre d'un éditorial de la Fédération des "Ainés Ruraux" à laquelle l'Amicale des Retraités de Priay adhère depuis longtemps.

Cet éditorial constate que "la vie de nos villages se modifie avec l'arrivée de nouveaux habitants ou le retour au pays de ceux partis faire carrière ailleurs" ; suit une série de recommandations face à cette évolution : ne pas rester inactifs, développer des actions correspondant aux nouvelles demandes. C'est bien ce que le Club de Priay tente de faire avec le peu de moyens qui sont les siens.

Il essaie de contribuer au bien-être des retraités avec des réunions hebdomadaires (jeudi après-midi) où diverses activités sont proposées, avec des sorties : la journée à Buis-les-Barronies, la promenade en bateau commentée sur le Rhône et la Saône, des goûters et repas où règne la convivialité.

Il cherche à être un lien entre les retraités : mot du président distribué dans les boîtes aux lettres en septembre, articles sur les journaux, informations sur les possibilités d'adhésion aux organismes capables de briser la solitude, tels que l'office de la Culture d'Ambérieu, l'A.D.A.P.A. (aides ménagères), le CODERPA, le yoga, la gymnastique...

Et n'oublions pas ce que d'aucuns appellent "l'intergénérationnel" ce mot un peu pompeux que des retraités de Priay mettent en pratique tout

simplement, en organisant des randonnées pédestres pour tous âges confondus, le mercredi après-midi, ou en s'occupant activement de la bibliothèque malheureusement un peu délaissée par les enfants qui préfèrent la T.V à la lecture.

Cependant, une collaboration s'esquisse entre école et troisième âge ; les élèves de la classe de Mr Collet viennent de temps à autre à la bibliothèque en groupe et un jeudi après-midi, ont passé la porte de la salle de réunions pour converser avec les retraités présents et les interroger sur leurs occupations...et leurs préoccupations et réciproquement.

L'avenir existe donc pour les retraités de Priay qui entendent bien développer leur amicale encore, et défendre cet avenir, avec l'exemple de leur doyen Claude Marie Boucaud, qui a fêté ses 108 ans le 12 août dernier.

Les membres du bureau

Yvonne Rey, *présidente*

Roger Soquet, *vice-président*

Roger Bourgeois, *trésorier* qui remplace Germaine Tixier, démissionnaire pour raisons de santé (qu'elle soit remerciée pour tout le travail accompli au sein de l'Association depuis 1978)

Marceline Deloy, *trésorière-adjointe*

Geneviève Bouvard, *secrétaire*

Claudette Rousset, *secrétaire-adjointe*.



Quelques réalisations parmi d'autres...



Numérotation des maisons

La numérotation métrique a été choisie : distance de la maison par rapport au début de la rue (pairs à droite, impairs à gauche).

Ces numéros sont fournis gracieusement aux habitants. Ceux qui ne les ont pas encore peuvent venir les retirer en mairie.



Horloge au fronton de la salle des fêtes offerte généreusement par un concitoyen, Mr Henri Arpin.



Panneau directionnel d'informations sur la place à côté du plan du village.

Et aussi :

- la musique à l'école : intervenant DUMISTE payé par la commune,
- le jardin du souvenir,
- l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques a commencé,
- le balcon de l'église a été fermé, etc...

Priaysien à l'honneur



Priay, connu pour sa rivière, l'une des plus belles de France, est aussi connu par ses pêcheurs. Un de nos concitoyens, Gérald Garcia, commerçant sur la place du village a, une fois de plus, fait partie de l'équipe de France de pêche à la mouche.

C'est en Espagne, qu'il est allé avec ses coéquipiers défendre les couleurs de notre pays.

Pour la 5^{ème} fois consécutive, Gérald Garcia avec

Messieurs Marguet, Béranger, Brossotti, Guillepin et Lelouvier a ramené le titre de champion du monde.

Félicitations donc à Gérald Garcia et à son équipe et nous comptons encore sur eux l'an prochain !



Atout Cœur

L'hiver est long, les après-midi sont tristes ? Venez passer vos après-midi du lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h au Club Atout Cœur.

Cette année encore, de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre.

Passer un moment de coinche entre Amis et Amies, c'est de la détente et des rires assurés.

Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay

Ambiance sympathique au sein de l'équipe même et encore plus quand des bénévoles non élus au Comité viennent en renfort lors des manif's !!!

Loto du 12 Janvier 2003

Réussite avec 64 donateurs dont une majorité de Priay, beaucoup de joueurs de Priay et surtout des communes voisines. Pour la première manifestation avec tous les nouveaux membres, la coordination s'est faite tout de suite. Peut-être des gaufres pour 2004 ?

Fête de la musique jumelée avec la Farfouille 21 et 22 Juin 2003

L'horreur au niveau boulot ! Nuit blanche pour certains pour faire la jonction entre la soirée dansante et la farfouille !!

De profiter de la période de la fête de la musique pour redynamiser cette manifestation s'est finalement révélé être une bonne idée. Beaucoup de choses sont à améliorer pour un meilleur résultat. Mais le bénéfice, même s'il est important d'en faire, n'était pas le premier souci des membres du Comité des Fêtes. C'était surtout de lancer et réussir une nouvelle manifestation, voir si les gens, surtout ceux de Priay viendraient. Ils sont venus très nombreux. Des exposants sont même arrivés la veille pour profiter de la fête.

Presque 600 repas, 11 fûts de bière... il fallait bien tout ça pour rentrer dans les frais des 3 orchestres avec entrée gratuite pour tous les spectateurs.

Et pour parodier l'autre : "*quand la musique est bonne, bonne...*"

Fête du 14 Juillet 2003, le 13 au soir

Du travail encore, à peine 3 semaines après notre grosse fête. Mais à cœur vaillant rien d'impossible ! 140 repas, spectacle des jeunes toujours très apprécié, excellente sono, feu d'artifice d'enfer, bref la soirée à ne pas louper !!

A noter que, comme l'année dernière, des membres de la Gaule Priaysienne et de l'Amicale sont venus donner le coup de main. Il est prévu que le bénéfice de cette manifestation serve... peut-être à financer des panneaux publicitaires aux entrées du village pour les associations. Affaire à suivre !

Carrectillo Loco et Disco Mobile New Sono sont déjà retenus pour le 13 Juillet 2004.

Fête du maquettisme de la Gaule Priaysienne, 13 et 14 septembre 2003

17 membres sur 20, (on ne compte pas Gérard Descher, il sortait tout juste de la maternité !!) ont donné le coup de main : montage, démontage, service...



Repas de fin d'année, 4 octobre 2003

Celui-ci a réuni les membres du Comité des Fêtes et du Fleurissement, tous les jardiniers bénévoles et tous les bénévoles venus en renfort, à la salle des fêtes, repas en provenance directe de chez Beaud. Hummmmm!!!!

Pour le Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay,

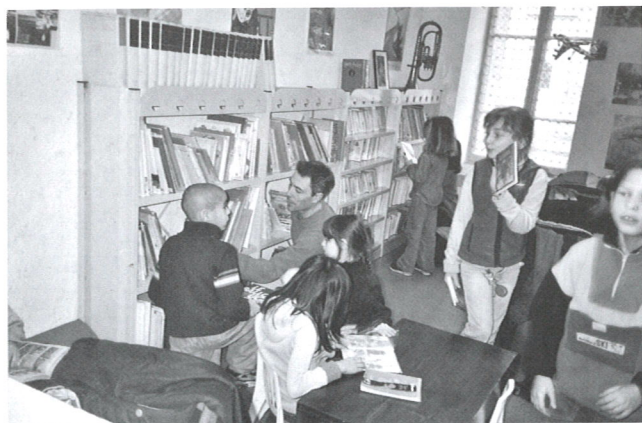
le Président Daniel Janin

Bibliothèque

Les médias se font très souvent l'écho qu'il y a de plus en plus d'illettrés en France.

Les croyez-vous ? moi non. Pour démentir leur affirmation, venez nombreux à la Bibliothèque.

Romans, B D, documentaires, biographies, livres historiques, revues, etc....attendent petits et grands et peuvent satisfaire tous les goûts.



Une classe primaire nous fait le plaisir de venir régulièrement cette année. Fasse que cette initiative donne le goût de lire à nos jeunes écoliers et incite leurs frères, sœurs, parents à lire eux-aussi.

Afin de mieux vous servir, nous avons modifié les jours d'ouverture : la bibliothèque sera ouverte désormais les mardis et les vendredis de 16 heures 30 à 18 heures.

Pour une cotisation modeste, 4 euros pour les enfants et 6 euros pour les adultes, vous pourrez vous distraire, vous cultiver, vous évader.

Alors, n'hésitez plus, venez pousser la porte de la Bibliothèque au 350, Grande rue de la Côtère

Le meilleur accueil vous sera réservé. Merci.

Don du Sang



Les campagnes pour la Sécurité Routière sont de plus en plus actives. Il semblerait qu'elles commencent à porter leurs fruits, mais pour autant, les accidents sont encore nombreux.

Ils ne sont cependant pas les seuls, malheureusement, à nécessiter des transfusions sanguines : opérations, maladies graves demandent aussi de gros apports de sang, de plasma et de plaquettes.

Aussi, prenez un peu de votre temps, venez trois fois par an à Priay, vous pourrez sauver une vie.

Dites-vous aussi, que vous pourriez, malheureusement, être concernés un jour par ce problème.

A Priay, nous avons une bonne vingtaine de donateurs fidèles, mais nous faisons appel aux jeunes et aux nouveaux habitants pour augmenter ce nombre.

Venez sauver une vie, venez donner votre sang. Pour l'année 2004, nous vous attendons Place Laurent Ferrand :

- mercredi 11 février,
- mercredi 5 mai,
- mercredi 15 septembre, de 7h30 à 9h30.

Une collation est offerte à chaque donneur à l'issue de la collecte. Venez nombreux. Nous comptons sur vous. Merci.

Titi Rock Minet

Beau succès pour le club cette année 2003, avec un grand nombre d'adhérents.

Président
Thierry Gay

Vice-présidente
Isabelle Bouvard

Trésorière
Delphine Bouteille

Secrétaires
Christophe Bouteille
et Marie-Jo Viffroy

Le bal des années 60 organisé au mois de mai connut une chaude ambiance, avec une salle comble de danseurs professionnels et amateurs, et la participation de plusieurs écoles de danse. Visiblement le "bouche-à-oreille" fonctionne bien et le bal sera naturellement reconduit le 1^{er} mai 2004 ; inutile d'ajouter que nous vous y attendons nombreux.

Pour ce nouvel exercice, le cours de perfectionnement est au complet, sous la houlette d'Isabelle et Thierry, chaque lundi de 20h15 à 21h30.

Le cours des débutants a malheureusement dû être supprimé cette année pour des raisons de disponibilité de l'encadrement, mais reprendra à partir d'octobre 2004.

Les inscriptions seront prises à l'assemblée générale prévue en septembre.

Pour l'année, le montant de l'inscription est de 55 euros par personne.

Le club organise une sortie spéciale en fin de saison : en 2003, nous fûmes menés en bateau un beau soir de juin pour un repas-karaoké sur le lac du Bourget.

"Ô temps suspends ton vol..." s'exclama le poète sur les flots du lac savoyard. Un fabuliste s'empressera d'ajouter : "Hé bien, dansez maintenant..."

La Chorale Folyphonie

Folyphonie est née d'une poignée d'amis qui aimaient à chanter ensemble.

Elle va fêter son dixième anniversaire en février 2004 ; Certains choristes y sont restés fidèles. Ils sont la mémoire vivante et la colonne vertébrale de ce groupe.

Après avoir été une section du Foyer rural de Villette, FOLYPHONIE est devenue, il y a peu de temps, une association loi 1901, installée à Priay (décision prise le 31 janvier 2003 en Assemblée Générale Extraordinaire, existence officielle depuis le 10 mars 2003). Devenue majeure, elle a pris sa vie en main sans changer son esprit : chant, amitié, partage et accueil.

Son répertoire évolue chaque année, il est ouvert à toutes les oeuvres, tant qu'elles ont un sens, de la renaissance au contemporain. Ainsi chaque choriste et chaque auditeur peuvent se retrouver au sein des œuvres interprétées. La chorale aime à être accompagnée de musique vivante, comme pour la Messe aux chapelles de Charles Gounod dans laquelle elle est accompagnée par l'Ensemble Maurice Calvet. Ainsi elle a déjà interprété avec cet ensemble de la variété, des chansons populaires pour les Florales, un requiem.

Folyphonie est composée de toute personne ayant envie de chanter, quelle que soit sa connaissance et, ou, son

appartenance ; suivant un terme à la mode, Folyphonie est "plurielle", ce qui donne à sa musique toute sa richesse. Voici quelques exemples des manifestations de la saison 2002-2003 :

- Le vendredi 28 mars 2003, à l'église St Pierre Chanel de Bourg en Bresse, à 20h30, avec l'Ensemble Maurice Calvet. La soirée était organisée par l'Association des Paralysés de France. Au programme : chansons à texte, gospels, et surtout La Messe aux Chapelles de Charles Gounod.
- Le samedi 17 mai 2003, à 20h30, à la salle des fêtes de Priay : première partie assurée par Folyphonie Junior et Folyphonie (variétés, gospel), seconde partie avec prestation des Mousquetaires de la Chanson. Cette soirée a connu un vif succès, avec une salle pleine.
- Le samedi 17 mai 2003, animation de la messe et du repas de mariage de deux de nos choristes, à St Maurice de Gourdans.

Le dimanche 22 juin 2003, au Sanctuaire de Mont Roland, à Dôle (Jura), là aussi avec l'ensemble Maurice Calvet. Cette sortie en car a été l'occasion de permettre aux choristes de chanter, mais aussi de se détendre et de faire mieux connaissance.

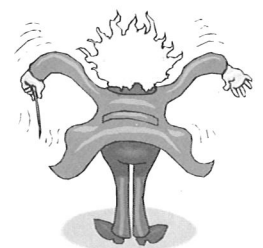
En ce qui concerne la saison 2003-2004, il faut citer surtout la soirée exceptionnelle qui aura lieu le samedi 13 juin, à la salle des fêtes de Priay, avec la participation du groupe de jazz New-Orléans, "les Grolls".

Folyphonie peut participer à vos fêtes privées et publiques. La chorale répète à Priay les lundis soir, à 20h30, pour le chœur mixte et les mardis soir, à 18h, pour les enfants.

Contacts

Christian Arzalier, président
Tél. 04 74 38 15 60

Régis Rognerud, Chef de Chœur
Tél. 04 74 38 87 82



Amicale Boules de Priay

Fondée en 1927 par Mr Tignat, l'Amicale Boules de Priay, agréée par le "Commissariat Général à l'Education Générale et aux Sports" sous le n° 325 le 23 septembre 1942 puis confirmée le 25 février 1944 sous le n° 8830, cette association est l'une des plus anciennes de Priay.

Beaucoup de ses membres ont connu les jeux de boules de la Place, de l'Eglise puis de la Rivière. Les sociétaires dont beaucoup ont plus de 80 ans souhaitent accueillir des jeunes dans le but de leur transmettre leur savoir et leur dynamisme.

Situé à proximité de la rivière, le clos bénéficie d'un ombrage à la satisfaction des boulistes confirmés ou débutants de tout âge.

La société organise deux concours officiels réservés aux licenciés et plusieurs manifestations acceptant toutes personnes désirant pratiquer la lyonnaise.

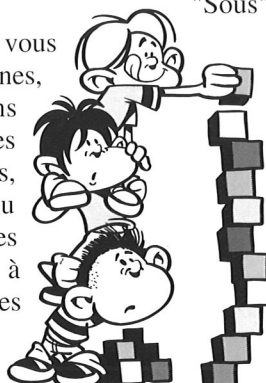
Début septembre 2003, nous avons reçu les arbitres du département pour une journée de boules et de gastronomie.

Un peu d'histoire

C'est en 1871 que le Cercle Parisien de la ligue de l'enseignement lança dans tout le pays "le Mouvement National du Sou contre l'ignorance".

Il était prévu que chaque adhérent serait invité à appuyer sa signature par le versement d'un sou.

Voilà très résumé l'origine du Sou des Ecoles. Il faut vous dire qu'en ce temps là, surtout dans nos campagnes, beaucoup de familles étaient très pauvres. Dans certaines, il n'y avait qu'une seule paire de chaussures et les enfants allaient à l'école correctement chaussés, chacun à leur tour. Si l'enseignement était devenu gratuit, les fournitures, elles, ne l'étaient pas. Donc, ces messieurs charitables, par leur obole, permettaient à l'un d'avoir une ardoise, l'autre un crayon ou même des chaussures.



Depuis, les temps ont bien changé... Bien que !!!

En 1946 à Priay, le Sou des Ecoles est devenu une association loi 1901, et ce sont à présent des parents d'élèves bénévoles qui se chargent de récolter quelques "Sous" pour financer des activités à but sportif, culturel ou autre.

N'hésitez pas à venir à nos différentes manifestations. Plus vous serez nombreux, plus nous pourrons offrir à nos enfants l'occasion de se distraire ensemble et de se forger des souvenirs communs au sein de leur école.

Pour finir, nous remercions toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année par leur présence ou par leurs dons.

Composition du bureau pour l'année 2003-2004

Présidente : Mme Guillermin Bénédicte

Secrétaire : Mme Nanchi Alexandra

Trésorier : Mr Poujade Eric

Trésorière-adjointe : Mme Gitzhoffer Myriam

Membres assesseurs : Mmes Berthiller Florence, Schaeffer Corinne, Bilon Yolaine, Maurand Nathalie, Bernard Joëlle, Nekoul Kadidja, Dam Véronique, Cuny Marie-Laure, Sutter Nathalie, Derobert Laurence et Putelat Marie.

Le Cercle de la Maria

A visiter le site de notre association

<http://cerclede lamaria.free.fr>

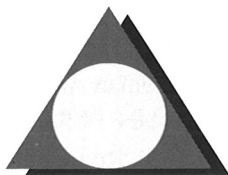
ou nous écrire <mailto:cerclede lamaria@free.fr>

Composition du bureau

Président : Jacky Groscurin

Trésorier : Gérard Soquet

Secrétaire : Jean-Luc Couchoux



Comment mieux faire que de partager des activités pour atteindre le but de notre association "la consolidation et la pérennisation des liens créés autour de la place de Priay" ?

Une cinquantaine d'adhérents s'est retrouvée cette année 2003 :

- pour une sortie ski le 1^{er} février
- une initiation au golf le 17 mai
- pour fêter l'été au terrain de foot le 5 juillet
- organiser un tournoi de tarot le 27 septembre et une rencontre de foot entre anciens partenaires des clubs de Charentonnais et de Priay le 18 octobre
- déguster le Beaujolais nouveau le 22 novembre après la traditionnelle assemblée générale
- et fêter la nouvelle année 2004.

D'autres occasions de se retrouver ne manqueront pas... et si vous vous sentez des affinités avec nous, pourquoi ne pas nous rejoindre ?

P/O A. Jossierand

Alcool Assistance

Maison de la vie Associative
Bd Irène Joliot Curie
01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 23 75 03

Permanences
mercredi de 10h à 12h
vendredi de 17h à 20h

Réunion groupe entourage
le 1^{er} mardi de chaque mois.

Maison du Peuple
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY
Tél. 04 74 61 57 57 ou 04 74 38 19 03

1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois à 18h

*Aide et accompagnement
des personnes en difficulté
avec l'alcool.*

Informations à la famille.

La Gaule Priaysienne

Depuis 4 ans que la Gaule Priaysienne m'a déversée dans le plan d'eau communal, je n'avais jamais vu autant d'animations. Moi qui suis de nature calme, ma quiétude a été dérangée ; nous allons rencontrer le syndic au mois de novembre afin d'établir nos revendications 2004.

Cela a commencé le vendredi 24 janvier quand une équipe a approché les berges du plan d'eau vers 10 heures avec de gros véhicules attelés de remorques. Je les entendais dire "impeccable, le transport s'est bien passé, rien que des grosses" et sans être avertie "la politesse" j'ai entendu un plouf ! et vu arriver des grosses mémères, pour sûr, certaines approchaient les 36 livres, des gardons de taille respectable, des perches toutes zébrées et agressives. Par la suite avec mes consœurs carpes et mes cousines ablettes, gardons, j'ai appris que nous devrions nous serrer quelque temps la ceinture car 750 kilos de poissons ont été mis dans notre plan d'eau. Nous n'avons pas été présentées mais nous avons défendu chèrement notre pitance jusqu'à l'ouverture de la pêche le samedi premier mars.

A partir de ce matin-là c'est l'opulence ; finies les restrictions, asticots, maïs, blé, boulettes de couleur parfumées à la framboise "mes préférées" tout cela jeté régulièrement dans notre élément par des individus entourant le plan d'eau ; nous nous mettons à table et, de temps en temps, un des nouveaux arrivants du mois de février gesticule, gagne le large, part dans les fonds et comme miraculeusement tiré, remonte et disparaît hors de l'eau ; nous nous regardons incrédules mais comme la table est bonne et la gourmandise notre pêché, nous décidons de rester et de continuer à casser la croûte.

Au soir, quelle surprise, nous revoyons nos amis et amies un peu abasourdis racontant leur journée ; certains sont revenus libérés par leurs preneurs, d'autres n'ont pas eu cette chance. Alors que je me délectais d'un chapelet de maïs sucré, un engin en acier a pénétré ma lèvre ; vive douleur, je me suis débattue pendant vingt bonnes minutes et fatiguée des efforts et vaincue par la douleur je me suis laissée mettre sur la berge, là où le soir on vient marauder dans les herbiers quelques friandises tombées des arbres. Je fus tirée de l'eau, couchée sur un sac où deux individus me contemplaient ; ils m'ont pesée, mesurée, prise en photo telle une vedette "parution dans une rubrique locale".

Puis posée délicatement dans un sac qui se trouvait dans l'eau, je n'étais pas seule ; des consœurs, des cousines sont venues me rejoindre ; malgré notre avenir incertain et le stress, nos gardiens ne nous ont pas obligées à côtoyer des voyous armés de piquants que nos preneurs d'otages jetaient dans les buissons en bougonnant. Le soir, notre preneur, amoureux de la pêche comme une passion et un sport, libéra ses victimes dont je faisais partie.

Il y a eu bien sûr des journées où je les voyais préparer, discuter, passer des heures sous la cabane qui avait été réparée, des malfaisants ayant jeté une voiture contre et mis le feu.

Toutes ces gesticulations n'annonçaient rien de bon, hormis le concours de belote de la Saint Valentin le samedi 15 février où le calme régnait autour de nous ; voilà t-il pas qu'ils annonçaient un concours de pêche au coup le dimanche 27 avril. J'avais dans mes relations une amie qui, elle, avait vécu

l'époque des 24 heures de pêche ; aussitôt, nous avons dressé un plan d'urgence "tout engin suspect doit être signalé, jeûne obligatoire de 8 à 18 heures".

Malheureusement, le jour dit, nous n'avons pas été écoutées, des goinfres ont voulu faire bombance, pensez-vous, 37 compétiteurs qui, de plus, changent de poste à midi donc autres amorces, autres techniques de pêche et nous voilà mises dans les bourriches. 4 heures dans une bourriche, même des plus confortables abîment nos écailles, tordent nos nageoires. On ne nous y reprendra plus.

Etant une ancienne du plan d'eau un peu âgée certes mais bon œil et bonne nageoire, je me permets d'émettre une virulente protestation ; voilà t-il pas que notre bailleur (la Gaule Priaysienne) pour faire entrer des euros dans la caisse, organise un safari truites le jeudi 29 mai, jour de l'Ascension ; ces truites de bassine (excusez le terme) bouleversent notre habitat ; elles sont folles, shootées à l'oxygène lors du transport et se concentrent malgré leur déversement en une vingtaine de points autour du plan d'eau et qui en profite ? ceux qui ont eu la chance de tomber au bon endroit. Je vais demander aux organisateurs de revoir cette méthode par un déversement à "Potron Minet" en présence des amateurs de truites de bassine.

La canicule de juillet et d'août nous a fait souffrir ; le niveau d'eau a baissé d'un bon mètre et la température est montée à 26° ; nous avons décidé de nous réfugier dans les fonds, nous pouvons dire que l'été a été calme. Je n'entendais pas nos amis pêcheurs "et oui, à force de se côtoyer et d'être nourries, nous faisons connaissance et même devenons amis" ; trop chaud, ils ont calé, l'automne n'en sera que meilleur.

Toutes à notre paresse, voilà t-il pas que les 13 et 14 septembre, nous sommes envahies par des engins ; apeurée, je fonce rendre visite à mon amie qui se veut rassurante ; aucun danger, ce sont des bateaux en modèles réduits mais fais attention, certains se servent d'amorçoirs, j'ai vu cela dans une revue halieutique.

Après quelques heures d'appréhension, je m'approchais des berges pour admirer les maquettes d'avions, d'hélicoptères, de bateaux à voile, à vapeur, à moteur électrique... quel spectacle et j'ai même entendu dire que les gens se bouscullaient à la salle des fêtes et de réunions, pensez-vous 1 148 entrées payantes et 300 gratuites pour admirer trains électriques, cirque, voitures miniatures, figurines, moteurs à air, sous-marin ; je voudrais bien le voir de plus près celui-là. Au fait, j'allais oublier mes amis du conseil municipal, de la communauté de communes, du comité des fêtes et du fleurissement, du sou des écoles et de l'association inter-professionnelle ; je les remercie d'avoir permis d'organiser et d'avoir aidé à une telle manifestation ; j'ai une pensée toute particulière d'amitié pour les bénévoles de la Gaule Priaysienne qui entretiennent et gèrent le plan d'eau communal.

En tant que porte-parole de la Gaule Priaysienne, j'adresse à tous les Priaysiens et toutes les Priaysiennes mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.

Gérard Thèveaux



Football Club de Priay



Lors de l'Assemblée Générale du mois de juin dernier, le F.C.P. a élu un nouveau bureau :

Président : Mr Jean-Louis GARROS
Vice-Présidents : Mr Christian ANGLERAND
Mr Christian BUCAILLE
Trésorier : Mr Jérôme ANGLERAND
Trésorier-adjoint : Mr Mathieu TRUCHON
Secrétaire : Mr Sébastien FAIVRE
Responsable buvette : Mme Annie GARROS

Cette année, le Club se compose d'une équipe "senior" de 24 licenciés qui évolue en 3^{ème} division, entraînée par Christian Anglerand, le mercredi et le vendredi soir de 19h à 21h.

L'équipe "senior" vise la montée en catégorie supérieure et espère reconstituer une équipe réserve. Des problèmes d'alimentation d'eau dus à l'abaissement du niveau du puits ont perturbé quelque peu le fonctionnement des joueurs. Une nouvelle pompe a été installée en attendant l'extension du réseau public au cours du 1er semestre 2004. Nous espérons voir un peu plus de personnes pour soutenir cette équipe le dimanche à partir de 15h au stade Henri-Estève.

Le Football-Club de Priay vous souhaite une bonne et heureuse année 2004 et vous donne rendez-vous au mois de février pour la reprise du championnat au stade.

Cantine scolaire



Fiche d'identité :

55 repas par jour en 2002-2003,

Des plats mitonnés sur place,

1 cuisinière, 3 surveillantes, et 11 membres motivés au conseil d'administration de l'association,

Un approvisionnement préférentiel auprès des producteurs et des commerçants locaux,

Un repas payant à 3,60€ pour un coût de revient à 4,10€,

Une implication de la commune : mise à disposition d'une surveillante, achat du matériel, subvention de 0,50€ par repas.

Des aliments bio dans une cantine, pourquoi pas ? C'est le pari relevé par notre association en mai 2003, dans le cadre de la manifestation nationale "le printemps bio". Notre engagement a été motivé par notre souci de participer à une gestion durable de notre planète, en contribuant à faire vivre des agriculteurs du département. Nous avons ainsi testé la viabilité du bio en cantine scolaire, en offrant à nos enfants pendant 4 jours, des repas réalisés entièrement à partir de produits issus de l'agriculture biologique.

Cette semaine a été une réussite, et une première départementale, grâce à l'investissement de notre cuisinière qui a dû s'adapter à des produits parfois moins standards, grâce au temps donné par chaque membre du conseil d'administration, et surtout ... grâce aux enfants qui ont visiblement apprécié ces produits frais au goût prononcé. Et c'est un plaisir de constater une fois encore que nos enfants ont le goût des bonnes choses !

L'expérience sera poursuivie cette année, mais compte tenu des contraintes d'approvisionnement, des ingrédients bio seront intégrés régulièrement à des repas classiques tout au long de l'année en fonction des disponibilités de la matière première.

Mme Berrier, cuisinière exemplaire, nous quittera au mois de juin pour une retraite méritée. Elle aura su donner aux enfants l'envie de manger de tout. Nombreux sont les parents qui ont été un peu vexés par la réflexion de leurs enfants "Ta cuisine, elle est moins bonne que celle de Madame Berrier!". Notre cuisinière aura également su s'adapter à toutes les évolutions en matière de normes

sanitaires, et aux caprices des employeurs débutants qu'ont été les bénévoles qui se sont succédés dans l'association.

L'association étant fermement attachée à des repas réalisés sur place, toujours meilleurs et dont nous maîtrisons l'approvisionnement, il nous faudra retrouver la perle rare pour cet emploi demandant un intérêt évident pour la cuisine, une grande autonomie et une envie de travailler pour les enfants. Le bureau est prêt à répondre aux questions concernant ce poste, et examinera au cours du printemps les candidatures.

Le conseil d'administration de la cantine poursuit donc son objectif : "proposer aux enfants de l'école de Priay des repas variés et de qualité à un prix abordable". Alors si vous aussi, vous vous sentez concernés par l'alimentation de votre enfant, et si vous pensez que la façon dont cette nourriture est produite, vendue et préparée a de l'importance, venez nous rejoindre pour agir selon vos disponibilités et vos centres d'intérêts.

Composition du bureau

Présidente : Mme Anne COQ

Vice-Présidente : Mme Nathalie CONVERT

Trésorier : Mr Dominique DIEU

Vice-Trésorière : Mme Christine RODRIGUEZ

Secrétaire : Mme Rosette MORESCHI

Vice-Secrétaire : Mme Sylvie JACQUIOT

Membres du conseil d'administration : Christelle Berrier, Fabienne Couturier, Paula Lefranc, Jérôme Payet, Valérie Venzal.

Yoga

Pour la 19^{ème} année du Yoga Club de la Côteière, l'effectif du groupe a diminué (une dizaine de personnes). Les cours sont assurés par Mr Joël Bonniau, le mardi soir de 18h45 à 20h, Place Laurent Ferrand à la salle de réunions.

Les personnes désireuses de connaître cet enseignement peuvent assister à une ou deux séances gratuites.

Le bureau pour cette saison 2003-2004 est composé de :

- Mme Sylvie Dulieux, *présidente*
- Mme Yvonne Rey, *trésorière*
- Mme Marie-Christine Bouvard, *secrétaire*
- Mme Aimée Catin, *assesseur*
- Et Mmes Claude Santhonnax et Geneviève Bouvard, *membres d'honneur*.

Un repas a réuni, début novembre, les membres du Yoga avec Joël Bonniau et Erika Lesourd, ancien professeur. Un moment d'émotion, de partage, dans une ambiance chaleureuse ; cette expérience de repas reste profitable et pourra être renouvelée.

Le Yoga Club de la Côteière est relié au Y.O.D. (Yoga-Ouverture-Discipline). Les membres de celui-ci représentent plusieurs localités (secteur de l'Ain à la région lyonnaise) : Priay, Ambérieu-en-Bugey, Jujurieux, Meximieux, Villebois, Briord, Rillieux-la-Pape.

Certains cours sont assurés par Mr J. Bonniau, d'autres, par deux monitrices pour différentes localités.

Tous les membres ont la possibilité d'accéder à la bibliothèque Y.O.D. et de découvrir, en stage, diverses spécificités découlant du Yoga (do-in, hatha-yoga, massages), des week-ends rencontres, de la marche et de la méditation.

En occident, il est extrêmement rare d'entendre parler d'énergie. Ce terme désigne le principe unique qui peut, selon les circonstances, se manifester selon toutes sortes de modalités, les unes sont parfaitement connues et utilisées (médecine énergétique), d'autres le sont moins : notamment les formes d'énergie qui commandent le fonctionnement de l'appareil humain.

L'Energie, sans pour autant appartenir à l'électricité est composée d'une bipolarité (Yin-Yang) d'un principe unique : le Yin-Yang sont inverses : positif ≠ négatif, et complémentaires, mais ils ne peuvent exister l'un sans l'autre. Le Yin et le Yang (théorie chinoise) doivent exister en proportionnalité équilibrée pour que tout se passe normalement chez l'homme et dans tout l'univers.

L'Equilibre entre eux est extrêmement important, car pour l'être humain, de lui, résulte la santé (maladie = déséquilibre).

La deuxième composante de notre univers, après le temps, c'est l'Espace.

Donc, le Yang caractérise l'extérieur, le mouvement "l'Energie" et le Yin caractérise l'intérieur, le repos "la Matière".

De même que la notion Yin-Yang se rattache au Yoga (5 chakras : centres d'Energie), la relaxation et la méditation en font partie intégrante.

Depuis 3 000 ans, le Yoga, méthode de réflexion en usage chez les Hindous, permet d'atteindre "l'illumination".

Elle consiste à discipliner son esprit et son corps pour libérer le premier des contraintes du second, en maîtrisant son mouvement, son rythme et son souffle.

Cet enseignement est transmis par des Maîtres reliés à des traditions authentiques.

Cette connaissance est enracinée dans la science du Védanta, métaphysique considérée comme l'aboutissement des grands systèmes philosophiques de l'Inde "reconnue comme un des systèmes de pensée les plus justes dans l'histoire de la spiritualité universelle"- Mircéa Eliade.

Celui-ci permet d'accéder à une perception juste, à la vigilance, source de paix intérieure.

Dans sa forme, le Yoga n'a pas cessé d'évoluer depuis son élaboration. Il constitue non pas une religion, mais une des expressions de la spiritualité indienne, imprégné des nombreuses cultures propres à ce vaste territoire.

La finalité de la pratique de celui-ci est la "Libération, l'Eveil, la Cessation de la Souffrance". C'est une conduite nécessaire vers une dynamique d'évolution, un processus favorable à l'émergence de ce que nous pouvons nommer "Présence de l'Etre".

"Appréhender l'existence de notre réalité quotidienne, dans l'acceptation de ce qui est"

Arnaud Desjardins

"Celui qui connaît les frontières du bonheur, peut le garder toute une vie, mais, celui qui passe au-delà, peut tomber dans le néant"

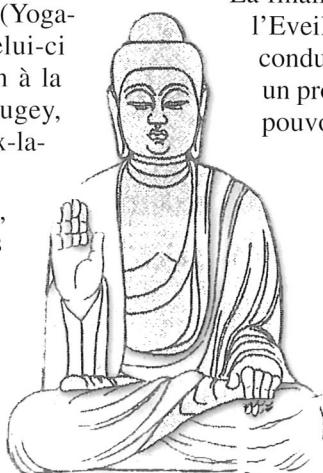
Nisàmi

C'est une philosophie vivante, qui nous propose d'examiner l'humain dans sa globalité, de redécouvrir notre interdépendance avec l'univers, démarche qui

génère une véritable connaissance de soi. Cette approche et perception de la personne rendent possible l'harmonisation des différents corps qui nous structurent, (corps physique, anatomique, physiologique et énergétique... corps sensoriel, cognitif -capable de connaître - et psychique, corps de conscience) expérience conduisant à une possible unité de l'être. Le Yoga n'est pas une activité de loisirs, pas plus qu'une activité culturelle ou corporelle ; il n'est pas non plus une pratique thérapeutique, à moins de concevoir que la Santé est la résultante d'une harmonie entre ce que nous sommes et l'environnement où nous évoluons, milieu vivant que nous partageons avec tous les êtres, avec qui nous oeuvrons en étroites relations, sans en être nécessairement conscients.

La qualité de notre existence ainsi que notre relation aux êtres est le reflet de ce que nous vivons profondément en nous-mêmes. L'enseignant en Yoga permet à son élève, par une pratique cohérente, de se situer dans un processus d'évolution.

Le travail proposé permet de se dégager des entraves multiples "tensions physiques, fatigue, mal-être de tous ordres", produits de notre ignorance et de nos certitudes, creuset de notre égoïsme et donc de nos souffrances.



Une école de qualité

L'Ecole Publique de Priay compte cette année 131 élèves, un effectif en hausse dû aux nombreux nouveaux arrivants dans la commune. Souhaitons que cette tendance se confirme, ce qui permettra la probable création à la prochaine rentrée de la sixième classe perdue il y a maintenant deux ans.

Les effectifs se répartissent de cette façon :

- Maternelle petite et moyenne section de Mme PERAGINE : 30 élèves
- Maternelle grande section et CP de M. GALLIEN: 26 élèves
- CP et CE1 de M. GREFFE : 26 élèves
- CE2 et CM1 de Mrs DUROUX et COLLET: 24 élèves
- CM1 et CM2 de Mmes MALLYE et LEVEQUE : 25 élèves

Les élèves de la commune peuvent également profiter d'un service de restauration, d'un accueil le matin et le soir, ainsi que d'un service de transport à destination des hameaux de Bellegarde et des Carronnières.

C'est une école à dimension humaine, loin des problèmes d'incivilité et de violence. Un permis de conduite à points a été instauré avec succès depuis deux ans afin de sensibiliser les enfants au respect des biens et des personnes. Le principe de ce permis est simple : lorsqu'un élève agit de manière irrespectueuse envers d'autres enfants (voire des adultes) ou envers son environnement, il perd des points sur son permis qui en compte 6. Il doit, de plus, le faire signer à la maison afin de renforcer les liens entre la famille et l'école. Il a la possibilité de racheter ses points perdus s'il ne commet plus de fautes le mois suivant.

De nombreux projets ont vu le jour dans les différentes classes :

- **Musique** : un intervenant en musique, Hugues Gravel, vient chaque vendredi assurer un enseignement musical (financé par la Commune) durant quatre heures.
- **Rencontres sportives** : 56 élèves participent à l'USEP. Il s'agit de rencontres sportives entre plusieurs classes du secteur. Il y a quatre rencontres chaque année, parmi les disciplines suivantes : course d'endurance, jeux d'orientation, rugby, gymnastique rythmique et sportive, jeux collectifs, lutte, danse ou encore arts du cirque.
- **Activités scientifiques** : des activités sont programmées dans le cadre du programme La Main à la Pâte. Il s'agit d'activités scientifiques basées sur la manipulation, la découverte par expérimentation et la confrontation des résultats. Voici quelques exemples : les 5 sens, les aimants, les liquides, l'électricité, les poulies et engrenages, le corps humain, les choses qui poussent.
- **Anglais** : les élèves du cours moyen suivent deux séances de 45 mn par semaine avec une intervenante, Mme Vapillon. Ceux du CP, du CE1 et du CE2 bénéficient d'une séance de 40 mn avec une enseignante de l'école, Mme Cordovado.
- **L'informatique** : le plan de développement de l'informatique se poursuit chaque année grâce à l'effort de la municipalité. Les élèves peuvent ainsi s'initier au traitement de texte, à la mise en page, au travail sur CD Rom (exercices de mathématiques, de français et aussi des documentaires).



• Des actions citoyennes :

- la semaine d'Education contre le racisme par la classe de CE2,
- l'opération les petits bouchons qui récolte des bouchons en plastique au profit d'une association qui achète des fauteuils pour les personnes handicapées (opération présentée par une personne handicapée qui est venue présenter sa vie au quotidien),
- l'éducation à l'énergie avec l'association Hélianthe et une intervention des Anciens Combattants pour les enfants du cours moyen.

L'école s'est associée à la commune pour la journée de nettoyage des bords de l'Ain qui a vu nos enfants participer à cette opération qui les sensibilise à la propreté et au respect de l'environnement.

• Les sorties scolaires : de nombreuses sorties ont eu lieu tout au long de l'année. Citons pour mémoire :

- **Pour les plus jeunes** : une sortie à la ferme, avec fabrication du pain et du fromage de chèvre et la rencontre avec les animaux de la ferme.
- **Pour les plus grands** : une sortie au cinéma (festival du court-métrage sur la montagne); sortie au théâtre de la Tête d'Or à Lyon, visite du Musée d'Izieu (maison des enfants déportés); visite animée de Bourg-en-Bresse et de la caserne des pompiers; cross au collège de Pont d'Ain; prévention routière à Certines, festival sur la nature à Bourg-en-Bresse et visite des grottes de Cerdon et de la cuivrie.
- **Les spectacles** : deux spectacles de grande qualité ont été offerts aux enfants : des mimes pour le jour du Carnaval avec la compagnie Mimes et Tismes et un spectacle musical très coloré avec le chanteur burgien Petrek et son excellent orchestre.

Pour finir, signalons le spectacle de chant de belle tenue en fin d'année à Pont d'Ain avec les élèves des deux communes et la traditionnelle fête de Noël avec ses cadeaux.

Il faut signaler que toutes ces sorties et ces animations sont financées par le Sou des Ecoles que nous remercions ici.

Foyer rural des Rives de l'Ain



L'Association Foyer Rural des Rives de l'Ain regroupe les communes de Priay, Villette-sur-Ain et Châtillon-la-Palud.

De nombreuses activités vous sont proposées, et chaque adhérent peut participer à une ou plusieurs sections.

Nous remercions les communes qui mettent gracieusement des locaux à notre disposition.

Tennis

2 courts extérieurs éclairés à Villette-sur-Ain

Partenariat avec Châtillon

Renseignements : Michel CABAUSSEL

Tél. 04 74 35 47 58



Aquariophilie

Au Foyer Rural de Villette-sur-Ain

Renseignements : Marcellin COMETTI

Tél. 04 74 35 41 04

A T C (Artisanat Tradition Création)

Vannerie

Renseignements : André CHAPUIS

Tél. 04 74 21 13 31

Four à pain

Renseignements : Michel GRANDGEORGE

Tél. 04 74 35 48 06

Bibliothèque

Mairie de Villette-sur-Ain mardi de 17h à 19h

Renseignements : Annie DOMINGUEZ

Tél. 04 74 35 49 13



Composition du Bureau

Président : Michel GRANDGEORGE

Vice-Présidents : Corinne COMETTI, Sébastien THUOT

Trésorier : Michel CABAUSSEL

Trésorière-adjointe : Jeanine ROCHE

Secrétaire : Marcellin COMETTI

Secrétaire-Adjointe : Jacqueline GRANDJEAN

Peinture sur bois

Stages mensuels le mercredi de 9h à 17h aux Carronnières

le samedi de 9h à 17h à la mairie de Priay

Renseignements : Solange DEHAY

Tél. 04 74 39 00 86



Tennis de table

Entraînement le mercredi de 17h30 à 19h30

au Foyer Rural de Villette-sur-Ain

Renseignements : Marcellin COMETTI

Tél. 04 74 35 41 04

OK Country

Renseignements : Yvan DILOS

Tél. 04 74 34 65 04 après 20h



Gymnastique

Au Foyer Rural

Lundi de 8h45 à 9h45 ou 9h45 à 10h45

Mardi de 18h30 à 19h30 ou 19h30 à 20h30

Renseignements : Annick CABAUSSEL

Tél. 04 74 35 47 58



Amicale Chasse

La saison cynégétique a été moyenne. Grâce à la restriction des jours de chasse, le nombre de lièvres est en progression ; pour le lapin, malgré de gros efforts de repeuplement, le pourcentage reste faible. Pas de passage de pigeons ramiers ; les bécasses font, par contre, leur apparition ; peut-être le début de leur migration.

Quant à la loterie, l'heureux gagnant fut Mr Serge Fontanel. La Société vous invite à sa vente de boudins le samedi 13 mars 2004.

Le Président

JUDO CLUB DE VILLETTE S/AIN

• JUDO KID : mercredi de 11h00 à 12h00

pour les petits samouraïs de 3 à 6 ans

• JUDO ENFANTS : mardi et vendredi de 17h45 à 19h00

• JUDO ADOS & ADULTES : mardi et vendredi de 19h00 à 20h30

• JU-JITSU ADOS & ADULTES : jeudi de 19h30 à 21h00

Le club est affilié à plusieurs organismes (Jeunesse & Sports, CAF, ANCV,...) qui vous permettent de bénéficier d'une aide financière pour le règlement des cotisations.



DoJô : 04.74.35.65.52 (aux heures des cours)

Compagnie des Sapeurs-Pompiers



Je voudrais aussi féliciter Jean-Philippe Favier, qui après avoir gagné plusieurs cross d'entraînement se classe 3^{ème} à la finale départementale à Sulignat, 4^{ème} à la finale régionale à Annecy et est qualifié pour la finale nationale à Carmaux (81).

Félicitations aussi à Roger Lacour qui a été élu au Conseil d'Administration de l'Union Départementale.

Cette année, malgré une sécheresse exceptionnelle, le nombre des interventions est resté stable : 45 du 1^{er} janvier au 15 novembre 2003.

Interventions de toute nature : secours à victimes sur la voie publique et à domicile, feux de cheminées, feux d'appartement, feux de voiture, feux électriques, inondations, chutes d'arbres

sur la voie publique, nids de guêpes...etc...

Comme les années précédentes, nous avons consacré beaucoup de temps à la formation et au recyclage "incendie et secourisme" ainsi qu'aux manœuvres le 1er dimanche de chaque mois dans divers points de la commune.

En ce qui concerne le matériel, le véhicule léger (VL) Seat équipé pour les premiers secours à victimes a été remplacé par un Renault Kangoo récent et mieux adapté pour ce genre d'interventions. Cet achat a été entièrement financé par l'Amicale, la Commune ayant pris à sa charge les frais de carte grise.

La Commune a aussi financé le renouvellement de bottes de cuir, de pantalons et vestes F.1, de casques F.1 avec l'aide d'une subvention de 20 % du S.D.I.S.

L'Amicale a également acheté des cagoules de protection, des lampes pour casques, des gants d'intervention, des gilets de signalisation, de la pharmacie pour les trousseaux de 1er secours, du matériel de bureau, des produits d'entretien, etc...

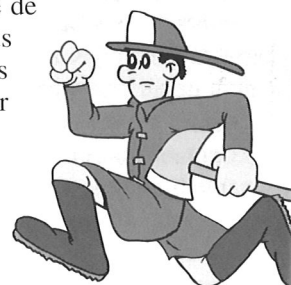
Tous ces achats ont pu se faire grâce à vos dons et à votre générosité, lorsque nous vous proposons nos calendriers, ou nos galettes, soyez-en sincèrement remerciés.

Je remercie aussi Monsieur le Maire et son équipe municipale pour l'aide et le soutien qu'ils nous apportent toute l'année.

Suite à la création de plusieurs lotissements, de nouveaux habitants vont arriver à Priay en 2004 ; si parmi ces hommes et ces femmes, certains étaient déjà pompiers dans une autre commune, ou voudraient le devenir, prenez contact avec Monsieur le Maire ou avec le Chef de Corps, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans notre équipe.

Je ne terminerai pas ce bref exposé de la vie du Corps en 2003 sans vous présenter à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour l'année 2004.

*Le Chef de Corps,
Jean-Louis Favier*



La compagnie des Sapeurs Pompiers de Priay est un Centre de Première Intervention (C.P.I.) rattaché au Centre de Secours de Pont d'Ain.

Elle est constituée de deux parties :

- **Le Corps des Sapeurs Pompiers** pour la partie opérationnelle "interventions, manœuvres, formation, parcours sportifs, manifestations officielles : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre et l'entretien des locaux et du matériel".

- **L'Amicale des Sapeurs Pompiers**, association loi 1901, qui a pour but de regrouper les Sapeurs Pompiers en organisant des manifestations diverses : vente de galettes, vente de calendriers, organisation de cross, repas, etc...

Un Centre de Première Intervention (C.P.I.) est sous la responsabilité du Maire, et n'intervient que sur le territoire de la Commune.

Les véhicules, le matériel, l'habillement et les locaux sont la propriété de la Commune et sont financés par elle (ou par l'Amicale).

Depuis la départementalisation, les Centres de Secours (C.S.) sont sous la responsabilité du Directeur Départemental et interviennent sur plusieurs communes dans un secteur défini.

Les véhicules, le matériel, l'habillement sont la propriété du S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Les locaux sont aussi pour la plupart la propriété du S.D.I.S., pour les autres, le S.D.I.S. rembourse à la commune les locations ou les annuités d'emprunts.

Le Corps des Sapeurs Pompiers de Priay compte à ce jour 14 hommes et 3 femmes : 3 sous officiers, 2 caporaux chefs, 12 sapeurs de 1^{ère} et 2^{ème} classe.

Au cours de l'année 2003, nous avons recruté un sapeur pompier ; il s'agit de Fabrice L'Herbette, qui après avoir passé plusieurs années à la section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Priay, a réussi son brevet de jeune pompier passé au S.D.I.S. en avril 2003 ; il est entré au Corps le 1^{er} juillet 2003.

Depuis, il a déjà effectué plusieurs stages pour poursuivre sa formation : félicitations pour son courage et son dévouement.

A la paroisse

Dans l'église, la Municipalité a fait réaliser en 2003 quelques travaux visant à améliorer le confort et à réduire les dépenses de chauffage, par la pose, au-dessus de la galerie d'entrée, d'une cloison vitrée, qui remplace de façon plus esthétique et efficace le rideau plastique existant.

Le Père Freiss, curé de Tossiat, qui assure l'intérim pour le secteur de Pont d'Ain auquel appartient la paroisse de Priay, rappelle que toutes les demandes concernant le catéchisme, les mariages, les baptêmes, les décès, les offrandes de messes doivent être déposées à la permanence de Pont d'Ain, 121, rue Louise de Savoie. Cette permanence est, assurée par des bénévoles du mardi au vendredi, de 10 h

à 12h (tél. 04.74.39.03.65). Monsieur le Curé ne reçoit à Tossiat (lieu de sa résidence) que sur rendez-vous (tél. 04.74.51.61.52). En cas d'absence, on peut laisser un message sur son répondeur.

Les catéchismes sont pris en charge par Madame Badout, de Priay (tél. 04.74.35.43.52) et Madame Félix, de Saint-Martin-du-Mont (tél. 04.74.35.50.17).

Les messes sont célébrées en l'église de Priay en principe chaque quinzaine, le samedi soir, à 18 h en hiver et 18 h 30 en été. Une feuille paroissiale est apposée sur les deux portes pour préciser les horaires et donner toutes informations utiles.

Curieux de nature

Après une année 2003 consacrée à la contemplation des étoiles et des planètes, à l'observation de la faune et de la flore qui nous entourent, à la réalisation et à l'entretien de nouveaux nichoirs, les Curieux de nature ont décidé d'agir pour la planète ! Belle résolution, mais par quel bout commencer ? Chacun de nos gestes, de nos achats, chacune de nos habitudes comptent pour la planète, La première chose, c'est d'être économe : pas vraiment à la mode dans un pays où on nous rabâche qu'il faut consommer pour être heureux, mais efficace.

L'eau bien sûr, les mesures de restriction liées à la canicule de cet été nous l'ont rappelé. Et aussi l'énergie : il est aujourd'hui possible de diminuer considérablement la facture d'électricité en utilisant des appareils électriques basse consommation, plus chers à l'achat mais rentables à la longue, ou de fiouler en isolant correctement sa maison. Les énergies alternatives se développent, devenant faciles d'utilisation comme les chauffe-eau solaires ou les chaufferies bois.

Un service est à la disposition des particuliers, le Point-info-Energie, pour informer et conseiller sur toutes ces questions (Point-Info-Energie, 20 rue Littré, 01000 Bourg en Bresse, tél. 04 74 45 16 46).

Nous disposons aussi du pouvoir du consommateur, celui de choisir les produits qui ont le moins d'impact sur notre environnement. Là encore, pas de secret, c'est souvent plus cher, tout simplement parce que le producteur fait des efforts que d'autres ne font pas, mais qui dans ce cas devront de toute façon être financés en définitive par la collectivité. Par exemple on produit à bon marché un bien en polluant notre eau, qui devra être dépolluée à un coût élevé par un syndicat des eaux alimenté par nos impôts...

Et puis comme pour beaucoup de Priaysiens, il y a le jardin de fleurs et/ou le potager. Deux attitudes possibles : soit être sur la défensive vis-à-vis des excentricités de dame nature en protégeant coûte que coûte chaque plante de son jardin, ou alors décider de l'accompagner dans son œuvre en utilisant à notre avantage toutes ses ressources.



Orchis bouc

Faites comme les Curieux de Nature, cochez la seconde case :

- Primo, jetez toutes ces boîtes de produits qui encombrant vos étagères : dame nature a toujours une solution élégante à nos problèmes, il suffit de la trouver.
- Deuxio, acceptez son verdict parfois impitoyable (une plante peut être mal adaptée), et supportez un minimum de dégâts et de parasitisme dans vos plates-bandes.

Après, tout est question d'observation, de patience, d'anticipation, de discussion avec d'autres jardiniers, pour arriver aux conclusions suivantes :

- Le plus important pour une plante, c'est le sol ; savez-vous que l'on peut avoir un potager productif sans jamais le bêcher ? C'est excellent pour la structure du sol et le travail de ses plus fidèles alliés, les vers de terre. Il faut aussi nourrir la terre et la couvrir en permanence, avec des engrais verts (plantes à croissance rapide que l'on enfouit sur place), du compost et des engrais organiques (fumier de vache, chevaux, poules ...).
- Sans produits chimiques, il faut se trouver des alliés : beaucoup d'insectes prédateurs des parasites ont besoin de fleurs. Il faut donc en planter, si possible mellifères et toujours belles dans un potager. Mais pensez aussi aux hérissons, aux crapauds, aux chauves-souris, aux oiseaux...
- Chaque plante épuise un compartiment différent du sol : il faut donc faire des rotations dans les cultures en respectant certaines règles. Cela compliquera aussi la tâche des parasites.
- Il faut aussi s'intéresser à l'art des associations, des mariages entre légumes ou entre légumes et fleurs pour éloigner tel ou tel parasite...

Alors c'est décidé, cette année j'agis et je persévère pour un environnement plus sain et une commune plus vivante !

Pour tout contact, appelez Fabrice Coq au 04 74 35 65 43



"Flambé"

Retrouvez toutes les photos de la course dans la boue 2003 et du jeu des vitrines sur WWW.PHOTYS.COM code d'accès NOEL 2003 AIP.

A.I.P.

Deuxième Traversée Impossible

COMPOSITION DU BUREAU

- *Président* : Christophe CANALE
- *Vice-Président* : François CHARMETANT
- *Secrétaire* : Cécile BEAUD
- *Vice-Secrétaire* : Hervé RODRIGUEZ
- *Trésorière* : Danièle MEYER
- *Vice-Trésorier* : Claude BOUVARD
- *Suppléants* : Philippe REVEROND, Christophe MOIRAUD



Ce sont sous les meilleurs auspices que se présentait la deuxième "traversée impossible" de Priay le 20 juillet dernier.

En effet, tous les ingrédients nécessaires pour la réussite de cette manifestation étaient réunis.

Fort de notre dernière expérience, et grâce à une mobilisation forte et spontanée des bénévoles, que nous remercions de nouveau, l'organisation de cette manifestation s'est révélée sans faille.

De nombreux pilotes ont répondu présents pour cette seconde édition. Certains, même, n'ont pas hésité à parcourir plusieurs centaines de kilomètres pour tester leurs engins dans la boue priaysienne !!

Il faut dire qu'elle avait été préparée avec soin, cette boue, malaxée avec amour afin d'obtenir une belle texture !

Le flot des spectateurs fut continu tout au long de cette journée. Les fortes chaleurs sont très certainement à l'origine de ce va et vient. Il était, certes, difficile de rester dans les tribunes sous un soleil brûlant, et ce, malgré les arrosages intempestifs à la lance à incendie sur le public !!

Mais avides de sensations fortes, les spectateurs ne furent pas en reste. Ainsi, ce fut un ballet incessant entre le bac de boue et les buvettes, au rythme des manches successives et sous un soleil de plomb que se déroula cet après-midi du 20 juillet 2003.

Cette folle journée s'est terminée, pour les quelques 60 bénévoles restant autour d'une table improvisée et d'une énorme marmite de soupe de poissons délicieusement concoctée par Hervé Rodriguez. Ce mets, fort apprécié par les convives, pourrait bien devenir, selon les dires du cuisinier, une Tradition...

A bon entendre !...

Bien entendu une association ne saurait vivre sans critiques... elles ont été écoutées et digérées. Mais quoi qu'il en soit le seul profit que l'A.I.P. veut obtenir suite à ses manifestations c'est réunir et dynamiser son village.

En conclusion un nouveau challenge est né et une grande Amitié persiste.

Il faut savoir donner pour recevoir. Cette phrase n'est pas de moi : "Mais j'y crois".

Christophe Canale

Marché de Noël 2003

Cette année, l'A.I.P. a décidé d'associer à son traditionnel jeu des vitrines, un marché de Noël. Ainsi, sous chapiteaux, 39 exposants sont venus proposer leurs créations ou produits régionaux pour notre plus grand plaisir.

L'ambiance, malgré le froid de saison et grâce à une météo propice, fut chaleureuse et conviviale. 115 enfants ont participé au jeu des vitrines. Cette année, petite innovation, même les adultes, une quarantaine environ, ont pu eux aussi jouer. Les enfants devaient deviner à quel commerçant appartenait les yeux placés dans les vitrines, les "grandes personnes" devaient trouver les yeux des artisans priaysiens.

Tous les enfants sont repartis avec un cadeau. Le Père Noël nous a, une nouvelle fois, réjoui de sa présence. Il est arrivé en musique, sur des rythmes de samba,

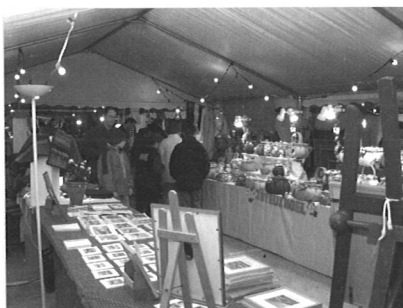
accompagné d'une troupe d'individus délurés, "Histoire de Pô de Chalamont", et perché sur un pont neuf aménagé pour l'occasion par les artisans et commerçants du village.

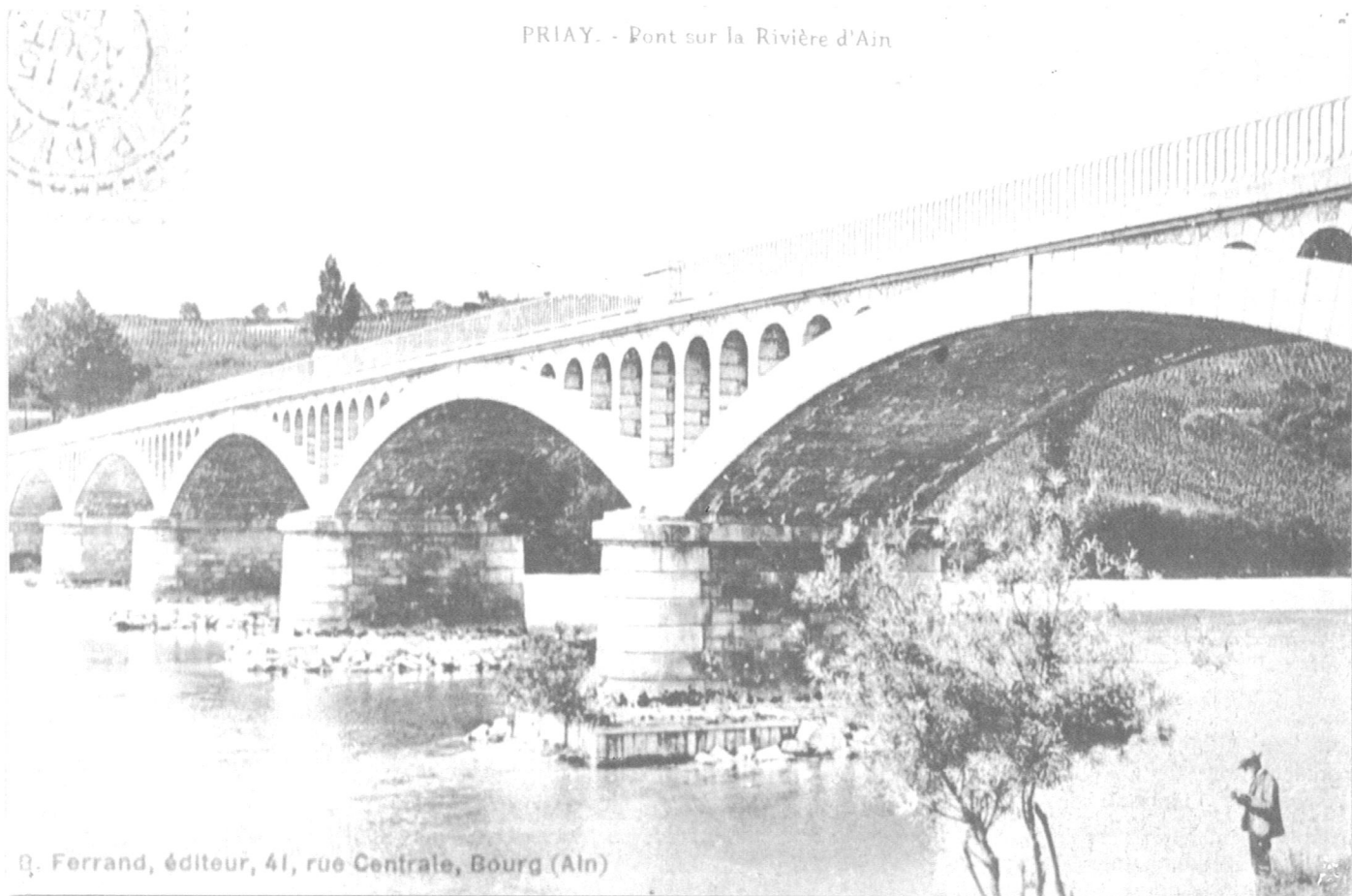
Les rythmes de samba ne vous réchauffaient pas suffisamment : l'A.I.P. proposait gratuitement plus de 50 kg de marrons et 50 litres de vin chaud !!!

La soirée s'est terminée autour de succulentes moules-frites préparées par la dynamique équipe du Sou des Ecoles.

Ce fut une journée éprouvante pour les organisateurs, mais que ne ferions-nous pas pour le sourire d'un enfant.

200 euros ont été collectés pour le Téléthon, les membres actifs de l'A.I.P. vous en remercient et vous souhaitent une année 2004 pleine de joie et de bonne humeur.





Une histoire de pont...celle du pont de Priay

Dès 1665, un pont traversait l'Ain en aval du hameau de Bellegarde ; ce pont hélas disparut et ce n'est qu'en 1849 que l'on retrouve dans les archives municipales une demande des élus de l'époque.

Cependant, rien ne se passa jusqu'au 9 mai 1869 où une pétition des Priaysiens demandant la construction d'un pont à Priay arriva en Préfecture de Bourg-en-Bresse.

Dès le 29 mai 1869, le Préfet en autorisa les études ; un projet est alors présenté par Mr Martin (ingénieur aux Ponts et Chaussées) le 27 février 1870. Hélas, la guerre est engagée et adieu la réalisation du pont ; ce n'est que 10 ans plus tard qu'est relancée l'idée du pont ; il faudra encore attendre 3 ans pour voir le début des travaux puisque ceux-ci commenceront en mars 1883 pour se terminer en juin 1884.

Inauguration le 21 septembre 1884.

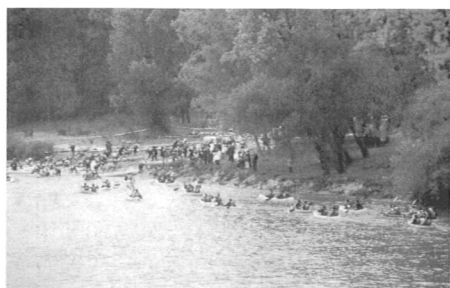
Un pont de cinq arches surbaissées, de 26 mètres d'ouverture chacune, longueur totale 160 mètres, épaisseur à la clef : 1 mètre.

Dépenses 160 000 F dont 50 000 F pour la Commune ; 88 000 F pour l'Etat ; 10 000 F pour le Département ; 12 000 F pour les communes voisines.

Le pont a eu la consolidation de ses piles en 1979. On a fêté son centenaire le 14 juillet 1983.

Depuis le 2 décembre 2003, des travaux de consolidation et d'élargissement de son tablier sont en cours et devraient se terminer fin mars 2004.

Ces travaux ont été décidés et sont financés par le Conseil Général ; néanmoins, ils vont entraîner des dépenses supplémentaires à la Commune (conduites d'eau, d'assainissement, éclairage public du pont).



Amicale des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre

But

Prolonger avec ferveur la mémoire de tous les Morts pour la France. Conserver ce bel esprit d'entraide et de solidarité, continuer d'avoir une bienveillante attention envers les veuves de nos camarades disparus, lutter sans relâche contre l'oubli, reconnaître l'Autre dans sa différence.

Activités

Le Drapeau de l'Amicale des Anciens Combattants a été présent à toutes les Commémorations importantes : 8 Mai, 18 Juin, 14 juillet, 27 Octobre, 11 Novembre.

Une délégation assistait aux obsèques de Marcel Paupert.

Le 25 Avril, Mme Laupie, MM. Tixier, Tortillier et Catin représentaient l'Amicale à l'Assemblée Générale de L'union Fédérale des A.C à Villieu.

Le 26 Juillet, une délégation importante d'Anciens Combattants assistait à l'Office religieux et au dépôt, dans le caveau de famille, de l'urne contenant les cendres de Michel de Gercourt.

Le 25 Août, le drapeau était présent aux obsèques à Ambérieu-en-Bugey de Mr Marcel Klay, Ancien d'Algérie, beau-frère de Mr Claude Collombin, Président de la FNACA.

Quand la guerre est racontée aux enfants.

À la veille du 8 Mai, nous avons eu un cours d'histoire particulier : nous avons accueilli quatre témoins des différentes guerres. Monsieur Tixier, pour la guerre d'Indochine, Monsieur Catin et Monsieur Bardi pour la 2^{ème} guerre mondiale et Monsieur Boucaud pour la 1^{ère} guerre mondiale. Cet ancien combattant est un des rares survivants du conflit de 1914-1918.

Après une cassette vidéo, qui nous racontait l'épopée de la 1^{ère} armée française et de l'opération Rhin et Danube, nous avons eu le plaisir d'interroger ces anciens combattants.

Madame Boulye, Madame Lévêque et toute la classe de CM remercient vivement ces personnes de leurs témoignages qui nous ont captivés et même émus.

Les élèves de CM de l'école de Priay

6 mai 2003 : Trois guerres racontées aux enfants des écoles.

Témoignage de M. Claude Marie Boucaud, survivant de la guerre 14/18.

Témoignage de M. Tixier, ancien combattant d'Indochine.

Projection d'un film sur le débarquement de Provence.

8 mai 2003 : Commémoration de la Capitulation sans condition de l'Armée Allemande (fin de la guerre 39/45). Lecture devant le Monument aux Morts de l'Ordre du jour N°9 par les élèves de CM2 - Elodie Gailhardou, Emilie Hubert, Clotilde Poujade, Alexandre Owczarek, Maxime Lepinay. Merci.



Remise du Titre de Reconnaissance de la Nation par le Président des AC. à Messieurs René Maurand, Albert Genoud, Jean Baptiste Coche.

Mr Roger Page ne pouvant se déplacer fut décoré à son domicile.



Confidences et conseils d'un Poilu

11 Novembre : Grande date de la Commémoration française

11 Novembre 1918 : A cinq heures, l'Armistice est signé à RETHONDES en forêt de Compiègne. Il met fin aux hostilités de la Première Guerre Mondiale sur le front occidental. Entrant en vigueur à onze heures, il est valable 36 jours et peut être prorogé.

11 Novembre 1923 : En présence du Général Gouraud et d'une multitude d'Anciens Combattants, André Maginot alors Ministre de la guerre, alluma la Flamme Sacrée sur la tombe du soldat inconnu.

Quatre-vingts ans après, cette année, exceptionnellement, le Président de la République a procédé au ravivage de la Flamme sur la tombe du soldat inconnu lors de la cérémonie du 11 Novembre. Depuis 1923, cette Flamme ne s'est jamais éteinte ; ainsi depuis plus de 80 années, le même geste est répété à 18 h 30 ; les Associations d'Anciens Combattants ou le Comité de la Flamme redonnent à cette Flamme une force nouvelle au cours d'une cérémonie symbolique.

11 novembre : au service de la Résistance (1940-1945)

(Tract d'Appel à la Manifestation du 11 Novembre 1940)

Etudiant de France

Le 11 Novembre est resté pour toi la fête Nationale
Malgré l'ordre des autorités opprimantes il sera jour de recueillement
Tu n'assisteras à aucun cours
Tu iras honorer le soldat Inconnu à 17 heures 30
Le 11 Novembre 1918 fut le jour d'une grande victoire
Le 11 Novembre 1944 sera le signal d'une plus grande victoire encore
Tous les étudiants sont solidaires pour que vive la France.



Vive la France

Ce jour là, plusieurs cortèges d'étudiants et lycéens rassemblant 3000 à 5000 personnes, convergent vers les Champs Élysées ; l'hostilité à l'occupant est générale, les références au Général De Gaulle présentes. **La répression est brutale, il y a de nombreux blessés, une centaine d'étudiants sont arrêtés et emprisonnés. Pour la première fois depuis juin 1940, des Français se sont heurtés aux forces d'occupations.** Ce 11 novembre 1940 est devenu un véritable symbole pour la Résistance Parisienne, pour l'ensemble des Français en zone occupée comme en zone libre mais aussi pour les Français libres qui, de Londres à Brazzaville, ont eu connaissance de cet acte de résistance, dont la radio de Londres ne manque pas de souligner l'importance.

Les cinq étudiants du lycée Buffon

Le 11 Novembre 1940, ils sont présents dans le cortège d'étudiants venus fleurir la tombe du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe. Au cours de l'année 1941, les cinq condisciples décident de s'engager plus avant dans la Résistance.
Ils seront fusillés le 8 Février 1943.

*Jardin du Luxembourg Monument
"Aux étudiants résistants"*



*Poème de Paul Éluard en hommage à
Lucien et à ses Camarades du Lycée Buffon.*

*La nuit qui précéda sa mort
Fut la plus courte de sa vie
L'idée qu'il existait encore
Lui brûlait le sang aux poignets
Le poids de son corps l'écoeurait
Sa force le faisait gémir
C'est tout au fond de cette horreur
qu'il a commencé à sourire
Il n'avait pas UN camarade
Mais des millions et des millions
Pour le venger il le savait
Et le jour se leva pour lui.*

11 Novembre 1943 :

Défilé historique des Maquis de l'Ain à Oyonnax

Le défilé que tous les Résistants connaissent bien a eu un retentissement dans toute la France et chez nos Alliés. Le Maquis de l'Ain, sous le commandement de Romans-Petit, dans les rues d'Oyonnax, à la barbe des autorités de Vichy et des troupes nazies, déposa au Monument aux Morts d'Oyonnax une gerbe avec la mention :

"Les vainqueurs de demain aux vainqueurs de 1914 - 1918"

11 Novembre au service de la mémoire (1945 à nos jours)

11 Novembre, jour de la commémoration de l'Armistice de 1918 - progressivement devenu le catalyseur de la Mémoire Combattante. Depuis une vingtaine d'années, il donne lieu régulièrement à l'évocation d'un épisode particulier de la Grande Guerre.

Cette cérémonie garde aujourd'hui tout son sens car elle est l'occasion de rendre hommage aux combattants pour que ne sombrent pas dans l'oubli les sacrifices et les souffrances de toute une génération. Il importe, à cette occasion, de faire de notre jeunesse l'héritière des valeurs qu'ils ont défendues.

20 Juin 1921 : Erection du monument aux morts de Priay

Cette première manifestation, sous la Présidence d'Alexandre Bérard, Vice-Président du Sénat et Président du Conseil Général de l'Ain, avait rassemblé une foule immense. Trois ans après l'Armistice, la France était encore en état de choc - deuils - orphelins - misère et chômage.

La Marseillaise fut chantée par les Enfants de la Côtière - L'hymne aux Morts de Victor Hugo interprété par les jeunes filles de la localité. Un hommage vibrant était rendu aux 50 enfants de Priay Morts pour la France.

11 Novembre 2003 : Priay se souvient

Merci aux enfants de l'Ecole de Priay, vous avez interprété la Marseillaise avec brio et émotion.

Merci aux Parents d'avoir accompagné ou autorisé vos enfants.

Merci à Monsieur le Directeur de l'Ecole ainsi qu'aux instituteurs qui ont préparé et encadré nos jeunes enfants de Priay.

Merci Mr. Rognerud, en très peu de temps, avec votre enthousiasme, vous avez donné envie à nos jeunes de chanter la Marseillaise.

Merci Messieurs les Sapeurs Pompiers, toujours présents vous êtes un exemple de discipline et de correction.

Merci Jeunes Sapeurs, votre participation pour la vente des "Bleuets" est importante.

Merci à l'harmonie de Pont d'Ain, comme d'habitude, elle nous a gratifié de quelques morceaux choisis.

Merci Folyphonie, votre interprétation très émouvante du "Chant des Partisans" a serré plus d'une gorge. Félicitations.

C'est dans la dignité que de nombreux Priaysiens se sont retrouvés et recueillis devant le Monument aux Morts.

Merci de ne pas oublier.

Nous avons besoin, parents et amis, de votre soutien.

C'est autour d'un apéritif animé et apprécié offert par la Municipalité que tous se retrouvèrent heureux d'avoir participé.



l'histoire

Nous sommes en 1933. Hitler ordonne aux militaires de faire emprisonner tous les Juifs. Pour les distinguer plus facilement; il ordonne de leur faire porter l'étoile jaune. Hitler ne voulait qu'une seule race d'homme. Pour s'en débarrasser, il fit installer des camps de concentration; avec des chambres à gaz... Mais les parents Juifs eux, voulaient sauver leur(s) enfant(s). Alors ils les mirent dans une maison "d'accueil":

La maison d'Orjeu. De 1933 à 1944, il y eut beaucoup qui sont venus dans cette maison. Mais un matin, quand il n'y avait que 17 enfants dans la maison, deux camions de la Gestapo (police) rapplent les enfants et leurs instituteurs. Mais un garçon réussit, en sautant par la fenêtre, à s'échapper; aidé par les fermiers voisins. Tous les prisonniers sont déportés à Auschwitz et à Dréval. De toutes ces personnes il ne n'y eut qu'une et unique survivante:

La directrice de la maison. Mais aujourd'hui, elle est décedée. ...

Avant sa mort, elle eut le temps d'aller au procès de Klaus Barbie, qui lui a dirigé la Gestapo. Après le procès, Monsieur Barbie est accusé coupable d'avoir dénoncé les enfants à la police. Mais aujourd'hui lui aussi est mort juste après son procès. Lui il soit mort ou non, cela ne change rien. Plein de Juifs sont morts, à cause du racisme des Juifs hommes.

Bugés Etienne
CITE

Notre doyen à l'Arc de Triomphe

Il a connu 3 siècles ! Notre sympathique Lconcitoyen Claude Marie Boucaud est en effet né le 12 août 1895 ! Il est le doyen du département et plus encore le dernier combattant survivant "de la première guerre mondiale" dans l'Ain. A 108 ans bien sonnés, Claude Marie Boucaud coule une retraite heureuse mais néanmoins active au hameau de Bellegarde.

Sa gentillesse, sa bonne humeur, son humour et...sa longévité font l'admiration de tous.

Toujours présent aux repas des Anciens Combattants et de l'Amicale des Retraités, fidèle aux défilés commémoratifs, il est la "mémoire" vivante de notre village.

Avec MM. Cattin, Tixier et Bardi, il a rencontré les enfants de notre école pour leur parler de la Grande Guerre et de ses durs combats.

Pour son 100^{ème} anniversaire, il est monté à Paris en TGV, assis à côté du conducteur, lui, ancien mécanicien de locomotive à vapeur, a su apprécier l'évolution de la S.N.C.F. !

En décembre 2002, il a été reçu à Paris, au Sénat, par Mr Christian Poncelet, Président.

En mars 2003, il a reçu son baptême de l'air à 3 000 m, à bord d'un biplace, au-dessus d'Ambérieu-en-Bugey.

Chaque 12 août, ses nombreux amis et voisins ne manquent pas d'aller lui souhaiter un heureux anniversaire et il les reçoit toujours avec la plus grande convivialité.

Mais ce 11 novembre 2003, notre doyen Claude Marie Boucaud n'était pas présent au monument aux morts de Priay, il nous a manqué.



Et pour cause...

En effet, au mois de juin, Mr Lucien Guichon, député d'Oyonnax, était venu en mairie de Priay lui remettre officiellement une invitation de Mr le Président de la République, Jacques Chirac, pour le 11 novembre à l'Arc de triomphe à Paris.

Quelle joie, quel honneur et quelle fierté pour l'ancien "Poilu" ! Aussi en compagnie de son fils Fernand, de Mr Jaqui Rey, Maire de Priay, et de Mr et Mme J.M. Perrodet d'Ambérieu, Claude Marie Boucaud a pris le 11 novembre au matin le TGV pour la gare de Lyon à Paris d'où une voiture officielle les a conduits sous l'Arc de Triomphe. Que d'émotions pendant la cérémonie ! Claude Marie Boucaud a eu l'honneur d'être salué et félicité par le Président pour sa "bonne mine".

Il en profita pour remettre à Mr le Président un livre de la part du fils d'un ancien poilu. Notre "Pépé Boucaud" a été photographié, félicité, salué, interviewé, cajolé, une vraie "star" ! Et toujours, il a gardé le sourire et répondu avec gentillesse, avec bonté, avec clarté.

De nombreux journaux, magazines, chaînes de TV lui ont consacré des reportages.

Pour nous, Priaysiens, Claude Marie Boucaud est un peu notre "Pépé". Il fait partie du village ; il nous semble indestructible.

Nous ne pouvons que souhaiter qu'il reste encore parmi nous le plus longtemps possible en bonne santé et avec autant de dynamisme. Merci "Pépé" Boucaud.

